



TFU

Promouvoir
la conservation et
la mise en valeur durable
des forêts tropicales

ISSN 1022-5439

ACTUALITÉS DES FORÊTS TROPICALES Vol. 28 Numéro 1 2019



Embrasser l'égalité femmes-hommes

Les femmes ont toujours fait partie intégrante du milieu forestier, que ce soit comme dépositaires des connaissances traditionnelles, récolteuses et usagères de produits forestiers divers, ou encore, de manière grandissante, dans une capacité professionnelle, sans oublier leurs nombreux autres rôles. Or, malgré cela, lorsqu'il s'agit de la jouissance de leurs droits et de l'accès aux ressources, des processus décisionnels associés à la forêt ou bien des opportunités de développer une activité commerciale ou une carrière dans ce secteur, il est rare qu'elles aient été traitées sur le même pied d'égalité que les hommes.

À cet égard, en reconnaissant les rôles importants que jouent femmes et hommes dans le domaine forestier, l'OIBT a fait un grand pas en avant avec l'adoption de ses Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Au fil des divers articles – signés pour la plupart par des femmes –, nous explorons dans ce numéro quelques-unes de leurs contributions majeures à la gestion durable des forêts et comment elles ouvrent la voie à un avenir plus égalitaire.

Stephanie Caswell (*page 4*) offre un aperçu des lignes directrices sur l'égalité des sexes qu'elle a aidé à préparer. Elles s'articulent autour de trois objectifs, dit-elle: améliorer l'intégration et la prise en compte systématique des questions sexospécifiques dans les travaux de politique et de projets de l'OIBT; renforcer les capacités de l'OIBT et de ses États membres pour promouvoir l'égalité des genres et donner une plus grande autonomie aux femmes dans le secteur forestier tropical; et accroître le rôle des femmes au niveau de la gouvernance de l'OIBT et au sein de son Secrétariat. Ces lignes directrices, précise-t-elle, «institutionnalisent la mobilisation de l'Organisation en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes» et offrent un cadre pour intégrer la dimension sexospécifique à ses politiques, plans, programmes, projets, activités et effectifs.

Brice Delagneau et Delphine Ahoussi (*page 9*) évoquent un groupe de villageoises – MALEBI – en Côte d'Ivoire qui, avec l'aide de l'OIBT, restaure une forêt domaniale riveraine, en exécutant des travaux agroforestiers qui

Dans ce numéro: les lignes directrices sur l'égalité des sexes • les femmes dans les travaux de l'OIBT

La chronique du Directeur exécutif.....3

Présentation de la politique de l'OIBT en matière d'égalité entre les sexes.

G. Dieterle

Les défenseuses de l'égalité femmes-hommes.....5

Les nouvelles Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes aideront à transformer le secteur des forêts tropicales. S. Caswell

MALEBI change les mentalités en Côte d'Ivoire.....9

Des femmes d'un groupe communautaire restaurent des forêts dégradées, cultivent des récoltes alimentaires, produisent du charbon de bois... et font évoluer les mentalités. S. Delagneau and D. Ahoussi

Le rôle grandissant des femmes dans le secteur forestier au Guyana.....13

Les femmes font des pas de géante dans le suivi, la communication d'informations, la vérification et autres aspects de la foresterie.

P. Bholanath

Les femmes de Jamapa19

Dans le Veracruz, au Mexique, une experte forestière et des villageoises ont suivi ensemble le chemin menant à l'autonomisation et à la croissance de la communauté. A. E. Lazos Ruiz

Un tour de table28

Une étude récente du Mécanisme de surveillance indépendante du marché a évalué les répercussions de la légalité des bois sur le secteur du mobilier en bois de l'Union européenne. G. White

Rubriques

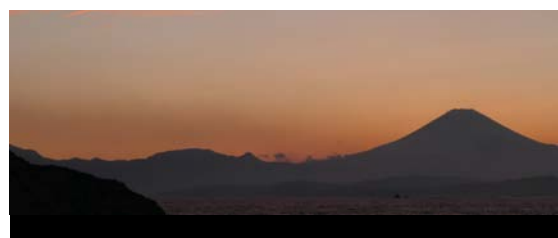
Rapport de bourse.....23

Tendances du marché.....26

Quoi de neuf sous les tropiques?.....30

Parutions récentes.....31

Réunions.....32



Rédacteur en chef Ramón Carrillo
Assistant de rédaction Kenneth Sato
Assistante administrative Kanako Ishii
Traduction Claudine Fleury
Maquette DesignOne (Australie)
Impression et distribution Print Provider Aps (Danemark)

Actualités des Forêts Tropicales (TFU) est un bulletin trimestriel publié en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que TFU et l'auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur papier SILK RECYCLING de METAPAPER certifié par le PEFC (sources mixtes) et au moyen d'encre végétale à base de soja. Tous les papiers METAPAPER sont fabriqués à 74,66 pour cent en moyenne à partir d'énergies renouvelables.

TFU est distribué gratuitement à plus de 15 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. TFU est également téléchargeable en ligne sur le site www.itto.int, ainsi que dans l'App Store d'Apple et sur Google Play.

Organisation internationale des bois tropicaux
 International Organizations Center – 5^e étage
 Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku
 Yokohama 220-0012, Japon
 Téléphone: +(81)-(0)45-223 1110
 Télécopie: +(81)-(0)45-223 1111
tfu@itto.int
www.itto.int

Photo de couverture: La chercheuse Adi Estela Lazos Ruiz intervient

lors d'un atelier à Jamapa, au Mexique. Photo: © G. Sánchez Vigil

Ci-dessus: Vue du mont-Fuji au soleil couchant. Photo: G. Dieterle

produisent de la nourriture pour les familles des participantes et augmentent l'efficacité, la viabilité et la rentabilité de leur activité de fabrication de charbon de bois. Célébrée au plan national pour ses remarquables travaux, MALEBI est connue pour avoir contribué à susciter des actions nationales visant à systématiquement intégrer l'aspect sexospécifique dans le secteur forestier ivoirien.

Pradeepa Bholanath (page 13) décrit les travaux de son équipe entièrement composée de femmes au sein de la Commission forestière du Guyana, qui a entre autres choses été chargée du volet télédétection associé au suivi des forêts dans le cadre des paiements basés sur les résultats au titre du mécanisme de la REDD+. Selon Towana Smartt (page 16), une membre de l'équipe, «les femmes jouent un rôle très important parce qu'elles offrent toute une palette dynamique de compétences et talents qui ont souvent été ignorés au motif qu'il s'agissait de femmes. Engagées et consciencieuses, les femmes insufflent sur le lieu de travail un climat de stabilité qui aide généralement à rendre l'organisation plus solide». Basantie Sukhu (également page 16), une autre membre de l'équipe, remarque: «Les femmes sont vitales à toute organisation parce qu'elles apportent des avantages tels que mobilisation, créativité et diversité accrues au sein du personnel». Dans son bref article sur ce même sujet, Anna Mohase (page 17) décrit comment des opportunités élargies s'ouvrent aux femmes dans le secteur forestier du Guyana.

Adi Estela Lazos Ruiz (page 19) évoque son parcours personnel dans le secteur forestier, qui l'a menée d'une banlieue de Mexico à la région rurale du Veracruz. Professionnelle chevronnée, M^{me} Lazos travaille avec des femmes issues de petites communautés de la municipalité de Jamapa qui s'emploient à restaurer des paysages forestiers dégradés et créent ainsi de nouvelles sources de revenus, avec le concours de l'OIBT. M^{me} Lazos, dont le destin «a croisé celui des femmes de Jamapa», observe que la vision de l'OIBT consistant, à travers ses plus récentes lignes directrices, à inclure la perspective du genre dans ses activités «est un coup de maître pour que le rôle des femmes soit systématiquement pris en compte dans le milieu forestier».

Thais Almeida Lima et ses co-auteurs présentent une partie des résultats de travaux de recherche qui ont été conduits en Amazonie brésilienne avec le concours d'une bourse de l'OIBT. M^{me} Lima, de nationalité brésilienne, suit des études à l'Université de Colombie britannique, et est l'une de ces nombreuses femmes qui impriment leur marque dans l'univers de la foresterie professionnelle.

Cela dit, la lutte pour l'égalité entre les sexes est loin d'être gagnée. Lors d'une table ronde sur le rôle des femmes à l'OIBT qui s'est tenue au cours de la dernière session du Conseil international des bois tropicaux (voir le numéro 27/4 de TFU), Cécile Njebet, présidente du Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts, a observé qu'en matière de foresterie, l'accès des femmes à la technologie, aux ressources, à l'information et à la formation demeurait limité, et qu'elles étaient en outre confrontées à de nombreux problèmes en raison du manque de garanties entourant la tenure. Le fait est que, dans la plupart des pays, elles ne sont pas au courant de leurs droits. M^{me} Njebet a proposé que soit développé un mécanisme qui servirait à suivre et évaluer l'emploi des lignes directrices de l'OIBT pour l'égalité des sexes et permettrait ainsi de garder un œil sur les avancées en la matière.

Quant aux hommes, ils devraient se féliciter des actions menées en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les travaux de l'OIBT, mais aussi dans le monde forestier en général. Le Directeur exécutif de l'OIBT, Gerhard Dieterle, (page 3) nous rappelle que l'égalité entre les sexes n'est pas un jeu à somme nulle. «Les sociétés et communautés ne peuvent exprimer tout leur potentiel que si les hommes et les femmes travaillent et vivent ensemble dans une reconnaissance et un appui réciproques au sein de leur culture», a-t-il dit. «Cela signifie que les femmes et les hommes devraient jouir d'un accès égal aux ressources et aux droits.» Et nous devrions tous embrasser cette manière de voir.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une séance de questions-réponses sur les récemment adoptées lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité des sexes

Présentation de la politique de l'OIBT en matière d'égalité entre les sexes

TFU: En quoi l'adoption des Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est-elle significative?

M. Dieterle: L'adoption officielle des lignes directrices de l'OIBT en matière d'égalité des sexes est une grande avancée pour façonner l'avenir de l'Organisation. Le fait qu'une organisation fasse ou non une déclaration non contraignante sur les rôles sexospécifiques ou adopte sur le sujet des principes formels qui peuvent être mesurés et vérifiés fait une grande différence. Les hommes continuent aujourd'hui de dominer le secteur forestier, alors même que les femmes jouent des rôles cruciaux dans l'utilisation des forêts pour améliorer les moyens d'existence en milieu rural, y compris pour fournir aux ménages de l'énergie et des plantes médicinales ainsi qu'une vaste gamme de produits forestiers non ligneux.

Pourquoi l'OIBT a-t-elle adopté cette politique à ce moment précis?

M. Dieterle: Adopter des lignes directrices sur la question sexospécifique constituait une mesure importante qui faisait défaut pour faire le lien entre les travaux de l'OIBT et les Objectifs de développement durable (ODD), les Objectifs mondiaux des Nations Unies relatifs aux forêts et le Plan stratégique pour les forêts du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) à l'horizon 2030. Bien évidemment, cela ne signifie pas pour autant que l'OIBT ne se souciait pas auparavant de cet axe majeur de la durabilité, comme le prouvent nos nombreux projets couronnés de succès. Mais en adoptant des lignes directrices, nous signalons que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont désormais officiellement l'un de nos piliers à tous les stades d'un projet: planification, exécution, et évaluation et activités sur le terrain. La dimension

sexospécifique sera ainsi reflétée dans les critères et indicateurs de nos travaux et dans ceux de nos partenaires à leur mise en œuvre. L'adoption des lignes directrices nous aidera également à internaliser les aspects sexospécifiques dans les politiques des États membres de l'OIBT et celles du secteur privé, mais aussi à valoriser le rôle de la société civile, en particulier en région rurale.

Pourquoi est-il important d'accorder davantage d'autonomie aux femmes dans les travaux de l'OIBT?

M. Dieterle: Quel autre choix avons-nous? Les femmes jouent un rôle décisif dans les sociétés rurales des pays producteurs de bois tropicaux. Le bien-être des familles et communautés est étroitement lié à des ressources naturelles intactes. Plusieurs études scientifiques ont montré que, dans une société rurale en milieu tropical, les forêts sont susceptibles de contribuer pour 20 à 40 pour cent aux revenus d'une famille, que ce soit en numéraire ou en nature. Cela fait une différence énorme pour un ménage pauvre. Pour les femmes, les forêts font donc partie de leurs moyens d'existence et elles se sentent responsables de ce qui s'y passe, que ce soit dans la forêt ou aux alentours.

Dans les récents projets de l'OIBT menés en Côte d'Ivoire, nous avons quelques exemples remarquables qui illustrent comment les femmes s'impliquent dans la restauration de forêts riveraines de leur village, tout en produisant simultanément des récoltes alimentaires. L'un de ces projets¹ a ainsi aidé une association de femmes à développer une activité prospère de production durable de charbon de bois, qui rapporte des profits aux villages et familles, et sensibilise à l'échelle du pays tout entier. Dans un

¹ Voir l'article en page 8.



avec **Gerhard Dieterle**
Directeur exécutif de l'OIBT
oed@itto.int



Les acteurs et actrices de la restauration: M. Dieterle aux côtés d'agents forestiers, de riveraines et de réfugiées et déplacées impliqués dans un projet de l'OIBT destiné à remettre à état une forêt proche du village de Tien-Oula, dans le district de Duekoué, en Côte d'Ivoire. Photo: P. Masupa/OIBT

autre projet, des déplacées en interne et réfugiées travaillent en équipe avec des villageoises, ce qui contribue à renforcer le tissu social et à partager les bénéfices de leur travail d'équipe. En collaborant et en mettant en commun leurs responsabilités, elles vendent leurs produits sur le marché, ce qui les a rendues plus indépendantes financièrement.

Lors de sa dernière session, le Conseil international des bois tropicaux a organisé une table ronde entièrement composée de femmes pour évoquer le rôle que jouent celles-ci s'agissant de concrétiser les objectifs de l'OIBT. Quel devrait être ce rôle?

M. Dieterle: Les rôles et contributions des femmes passent souvent inaperçus et sont considérés comme allant de soi. Or, cette table ronde a clairement montré et mis en avant les nombreux rôles que jouent les femmes, les responsabilités et le leadership qu'elles peuvent assumer, et les obstacles auxquels elles demeurent confrontées tant dans les pays producteurs que consommateurs.

Que signifie pour les hommes l'autonomisation des femmes dans le domaine forestier?

M. Dieterle: Les sociétés et communautés ne sauraient exprimer tout leur potentiel que si hommes et femmes travaillent et vivent ensemble dans une reconnaissance et un appui réciproques au sein de leur culture. Il s'agit d'un ingrédient essentiel pour assurer la croissance, la prospérité et la stabilité sociale. Cela signifie que femmes et hommes devraient avoir un accès égal aux ressources et aux droits.

Il semble que le monde évolue plus rapidement que jamais, sur fond d'éventuelles guerres commerciales, de mutations politiques et de changement climatique, avec ses conséquences grandissantes. Que l'OIBT peut-elle faire de plus pour aider ses États membres et les acteurs des forêts tropicales à traverser cette période de turbulences? Le rôle des femmes est-il fondamental à cet égard?

M. Dieterle: Il est exact que nous traversons une époque de turbulences, que ce soit sur le plan politique, social ou économique. D'une manière ou d'une autre, les sociétés à travers le monde commencent à se rendre compte que nos ressources ne sont pas infinies et que nous utilisons plus de ressources que la planète n'est capable d'en fournir de manière pérenne. Il est évident que les pénuries de ressources et le changement climatique vont davantage toucher les pays producteurs tropicaux pauvres que les pays affluents. Dans nombre de nos pays producteurs, les ressources forestières jouent un rôle important car elles produisent des biens publics au service du climat, de la biodiversité et de l'environnement. Le rôle de l'OIBT doit donc consister à aider à restaurer, gérer, utiliser et protéger judicieusement ces ressources dans un souci d'assurer le développement économique, la résilience de l'environnement face aux effets du changement climatique ainsi que la stabilité sociale dans ces pays, ce pour le bien de tous et de la planète. Or, ainsi que je l'ai expliqué, les femmes sont indispensables pour y parvenir.

L'OIBT va co-organiser le volet consacré au commerce responsable et marchés connexes lors de la Semaine de la foresterie en Asie-Pacifique



Asia-Pacific Forestry Week 2019
Forests for Peace and Well-being
17-21 June 2019 | Incheon, Republic of Korea

L'OIBT et plusieurs partenaires vont organiser le volet 4 «Promouvoir le commerce responsable et les marchés connexes» lors de la Semaine de la foresterie en Asie-Pacifique qui va se tenir à Incheon, en République de Corée du 17 au 21 juin prochain. Il portera sur les tendances qui se dessinent dans le commerce et les marchés des bois et produits dérivés, les actions visant à promouvoir les bois d'origine légale et durable ainsi que les opportunités et défis de leur accès au marché.

Pour organiser ce volet 4 se joindront à l'OIBT, l'Institut des ressources mondiales (WRI), l'Institut européen des forêts (EFI), *Forest Trends* et le Programme d'échange sur les produits non ligneux (NTPEP).

Pour en savoir plus sur le volet 4, s'adresser à: itto@itto.int

Pour en savoir plus sur la Semaine de la foresterie en Asie-Pacifique, consulter: <http://apfw2019korea.kr>

Les défenseuses de l'égalité femmes-hommes

Les nouvelles Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes aideront à transformer le secteur des forêts tropicales

par **Stephanie J. Caswell**

Consultante
(caswellsj@aol.com)



Les femmes à l'ordre du jour: Stephanie Caswell présente son rapport sur les Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (leur version préliminaire à l'époque) lors de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux en décembre 2017. *Photo: D. Piaggio/SERFOR*

En décembre 2017 à Lima, au Pérou, le Conseil international des bois tropicaux a pris une mesure vigoureuse en adoptant ses Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes¹. Si l'OIBT avait certes appuyé au fil des années de nombreux projets comportant des éléments destinés à favoriser le rôle des femmes dans le secteur des forêts tropicales, elle ne s'était toutefois jamais dotée d'une politique explicite sur la question sexospécifique. Ces nouvelles lignes directrices viennent donc institutionnaliser l'engagement de l'Organisation envers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et offrir un cadre complet servant à intégrer et à améliorer les résultats obtenus en la matière dans les politiques, plans, programmes, projets, activités et dotation en personnel.

Pourquoi l'égalité des sexes est-elle importante?

Il est essentiel de veiller à l'égalité des sexes et d'autonomiser les femmes pour réaliser la gestion durable des forêts tropicales productrices de bois, qui est l'un des objectifs centraux de l'OIBT. Car, dans nombre de communautés rurales, les femmes sont au premier chef les récolteuses et utilisatrices de ressources forestières, dont le bois de feu, les produits alimentaires et les produits médicinaux. Et elles sont en outre les principales aidantes au sein de leur ménage. Les femmes détiennent aussi souvent un vaste savoir traditionnel sur la gestion durable des forêts et sont des acteurs vitaux dans la conservation des forêts et la restauration des forêts dégradées. Elles contribuent de manière importante aux chaînes de valeur forestières qui sont une source de revenus pour les ménages et peuvent être un moyen de sortir de la pauvreté. Or, malgré toutes leurs contributions aux moyens d'existence tirés des forêts, les préjugés culturels et socioéconomiques limitent souvent radicalement le contrôle des femmes sur les terres forestières; leur accès aux ressources

financières, à l'éducation, à la formation et aux technologies; et leur participation aux processus décisionnels qui les concernent. Et alors même que les femmes en milieu rural jouissent aussi de droits juridiques, il est fréquent qu'elles les ignorent.

En dehors de la sphère rurale, nombreux sont les États membres de l'OIBT où les femmes sont aussi sous-représentées au niveau des autorités, institutions et organisations forestières, notamment aux échelons supérieurs, ainsi que dans les industries de transformation et de fabrication et groupes commerciaux internationaux du secteur des forêts tropicales. Cette situation entrave leur faculté d'influer sur les décisions, tant dans le secteur public que privé, qui affectent l'économie internationale des bois tropicaux et de faire valoir leur point de vue. Un autre obstacle majeur qui entrave la lutte contre les inégalités sexospécifiques et l'élaboration de politiques destinées à surmonter les préjugés culturels et socioéconomiques privilégiant les hommes a trait à l'absence de données ventilées par sexe sur le rôle des femmes dans la foresterie, en particulier dans le commerce et l'industrie.

L'Objectif de développement durable 5: un engagement mondial

En 2015, les responsables mondiaux ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui sert de feuille de route pour un partenariat mondial renouvelé en matière de développement durable au cours des 15 prochaines années. Le Programme 2030 est articulé autour de 17 Objectifs de développement durable (ODD) interdépendants, avec 169 cibles associées qui sont de nature universelle et s'appliquent à tous les pays.

L'ODD 5 (*Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*) reconnaît qu'il est essentiel de traiter les inéquités sexospécifiques à travers le monde pour assurer le développement durable. Sur les neuf cibles connexes à l'ODD 5, le secteur des forêts tropicales et l'OIBT peuvent plus particulièrement contribuer aux cinq suivantes:

¹ La Décision 6(LIII) du Conseil international des bois tropicaux est disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/decisions/previous/session/contents_type=790



Des usagères de la forêt: Dans nombre de communautés rurales, les femmes sont au premier chef les récolteuses et usagères de ressources forestières, dont bois de feu, produits alimentaires et produits médicinaux.
Photo: SODEFOR

- 1) Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles (cible 5.1);
- 2) Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique (cible 5.5);
- 3) Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne (cible 5.a);
- 4) Renforcer l'utilisation des technologies, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes (cible 5. b); et
- 5) Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent (cible 5. c).

Ensemble, ces cibles forment un cadre fédérateur pour les Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui de leur côté sont le reflet des ambitions et des contributions de l'OIBT s'agissant de réaliser l'ODD 5.

Comment les lignes directrices ont-elles été élaborées?

Dès 2014 – lorsque les ODD ont été négociés – le Conseil international des bois tropicaux réfléchissait déjà à la manière de mieux positionner l'OIBT pour qu'elle puisse éventuellement faire partie des agences d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds vert pour le climat. Or, l'un des prérequis à cet égard était d'être doté d'une solide politique en matière d'égalité des sexes. C'est pourquoi l'activité 2 du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2015-2016 (par la suite prorogé jusqu'en 2017) avait appelé à «l'élaboration de lignes directrices OIBT en vue d'incorporer l'égalité des sexes dans les activités, programmes et projets de l'Organisation chez ses États membres», autorisant que soit recruté un consultant à cette fin.

Le Secrétariat avait alors engagé M. James Gasana, qui a présenté une première version des lignes directrices pour l'instauration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au CIBT en novembre 2015. En se fondant sur les observations des membres, le Conseil a décidé que des travaux supplémentaires s'imposaient afin d'en produire une version définitive. Après avoir été engagée pour conduire ces travaux complémentaires en 2017, j'ai ainsi présenté mon rapport au Conseil en décembre de la même année. Après les avoir dûment passées en revue, le Conseil a adopté les lignes directrices proposées moyennant quelques modifications mineures au texte.

Aperçu des lignes directrices

Les Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes se composent de six parties: 1) Objet; 2) Justification; 3) Objectifs; 4) Principes; 5) Orientations; et 6) Mise en œuvre. Nous avons déjà examiné leurs objet et justification et allons maintenant nous pencher sur les quatre autres parties.

Objectifs

Les lignes directrices ont pour objectifs les trois suivants:

- 1) Améliorer l'intégration et la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans tous les aspects des orientations et travaux de projets de l'OIBT;
- 2) Renforcer les capacités de l'OIBT et de ses membres à promouvoir l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes dans le secteur des forêts tropicales; et
- 3) Renforcer le rôle des femmes dans la structure de gouvernance de l'OIBT, y compris au niveau des travaux du Conseil et des Comités, des groupes spéciaux d'experts et des groupes de travail, ainsi que du Secrétariat.

Principes

Les Lignes directrices sont régies par les six principes directeurs suivants. Essentiels au sein de ceux-ci sont le principe 3, qui reconnaît que l'égalité des sexes relève des droits humains; le principe 4, qui reconnaît que l'égalité des sexes est une question qui intéresse tant les hommes que les femmes; et le principe 5, qui reconnaît que, pour parvenir à l'égalité des sexes, il faut obtenir des informations à jour sur la situation des femmes au sein des cadres spécifiques au secteur forestier et des contextes culturels, et déterminer quelles sont les inégalités entre les hommes et les femmes sur les plans social, économique et technologique.

Lignes directrices

Cette partie forme le cœur des lignes directrices. Elle donne des orientations spécifiques sur les huit aspects centraux des opérations de l'OIBT:

- 1) Politiques générales, plans d'action et programmes thématiques de l'OIBT
- 2) Cycle des projets de l'OIBT
- 3) Renforcement des capacités
- 4) Statistiques et information
- 5) Diffusion des savoirs, gestion des connaissances et communication
- 6) Réseautage et partenariats
- 7) Fonctionnement interne
- 8) Obligation redditionnelle.



D'égal à égale: L'égalité des sexes est une problématique qui intéresse autant les hommes que les femmes. *Photo: SODEFOR*

Actions de mise en œuvre

Cette partie informe le lecteur que les Lignes directrices seront concrétisées par des actions menées au sein des ressources existantes, ainsi que dans le cadre d'activités prioritaires que déterminera le Conseil dans les Programmes de travail biennaux (PTB) de l'OIBT, lesquelles requièrent des contributions volontaires de la part des membres, à compter du PTB pour 2018-2019.

Éléments clés des Lignes directrices

Les orientations énoncées dans la 5^e partie constituent le chapitre pratique des lignes directrices. Ci-après suit une synthèse résumant les huit principaux éléments des opérations de l'OIBT.

Élément 1: Politiques générales, plans d'action et programmes thématiques de l'OIBT

Les documents d'orientation et lignes directrices de l'OIBT intégreront une démarche tenant compte de la problématique hommes-femmes et prendront systématiquement en compte les aspects sexospécifiques chaque fois que cela s'impose. Les plans d'action stratégiques de l'OIBT incorporeront la prise en compte systématique de la dimension sexospécifique, y compris l'autonomisation des femmes, au titre de priorité stratégique, et de stratégie transverse essentielle. Dans la mesure du possible, les programmes thématiques de l'OIBT incluront un objectif, ou plusieurs, qui seront axés sur la sensibilisation aux rôles, normes et relations sexospécifiques, et encourageront l'égalité entre les sexes dans le contexte du programme.

Élément 2: Cycle des projets de l'OIBT

L'OIBT intégrera et prendra systématiquement en compte la problématique hommes-femmes dans toutes les phases de son cycle de projets, y compris la formulation, la mise en œuvre, le suivi, l'examen et l'évaluation. Tout projet de l'OIBT tiendra compte des disparités entre les sexes («intégration de la distinction hommes-femmes») et examinera les rôles, normes et relations sexospécifiques ainsi que les répercussions potentielles

d'un projet, tant favorables que défavorables. Le *Manuel OIBT de formulation des projets*² inclura des orientations sur la manière de conduire une analyse sexospécifique.

Autant que faire se peut, tout projet de l'OIBT fera évoluer favorablement les inégalités entre les sexes («sexotransformateur») en incluant un objectif, ou plusieurs, axé sur la sensibilisation aux rôles, normes et relations sexospécifiques et en faisant évoluer (c.-à-d. «en transformant») dans un sens positif ces rôles, normes ou relations en vue d'améliorer l'égalité entre les sexes et d'autonomiser les femmes.

Tout projet assurera des opportunités équitables aux hommes et aux femmes dans les consultations avec les parties prenantes et le processus décisionnel. Pour évaluer les résultats et retombées de ses projets sur le plan sexospécifique, l'OIBT encouragera le recueil de données ventilées par sexe et l'emploi d'une démarche de gestion fondée sur les résultats, qui reposera sur des indicateurs de l'égalité.

Élément 3: Renforcement des capacités

L'OIBT cherchera à valoriser la capacité de ses États membres à instaurer, à renforcer et à appliquer les lois, réglementations et politiques conçues pour réaliser l'égalité entre les sexes et autonomiser les femmes, notamment au sein du secteur des forêts tropicales. Le Directeur exécutif favorisera un engagement partagé en faveur de l'égalité des sexes au sein du Secrétariat et veillera à ce que l'ensemble du personnel ait une compréhension suffisante de ces Lignes directrices ainsi qu'une formation et la capacité nécessaires pour les appliquer.

Élément 4: Statistiques et information

L'OIBT intégrera la dimension sexospécifique dans ses processus liés au recueil de données et aux statistiques, en vue d'obtenir des données ventilées par sexe pour toutes les fonctions organisationnelles et catégories d'information qui sont concernées. Seront également couvertes les données recueillies sur les critères et indicateurs de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales par le biais des rapports nationaux.

² Disponible sur: www.itto.int/fr/projects/formulation_manuals



Équilibrer: Dans l'application de ses nouvelles lignes directrices, l'OIBT va renforcer ses efforts visant à assurer l'équilibre entre les sexes au sein de ses tables rondes, groupes de travail et autres organes.
Photo: D. Piaggio/SERFOR



Intégrer: Le Conseil et le Secrétariat travailleront avec le Groupe consultatif sur le commerce et le Groupe consultatif de la société civile en vue de renforcer l'intégration de la dimension sexospécifique à l'OIBT.
Photo: D. Piaggio/SERFOR

Élément 5: Diffusion des savoirs, gestion des connaissances et communication

L'OIBT valorisera la diffusion des savoirs en matière d'égalité entre les sexes dans le cadre de ses activités de gestion des connaissances, y compris en amplifiant les meilleures pratiques, et s'emploiera à favoriser une meilleure compréhension de la problématique hommes-femmes et de l'économie internationale des bois tropicaux. Le Secrétariat développera des outils, produits et plateformes destinés à sensibiliser à l'importance de l'égalité entre les sexes s'agissant de réaliser les objectifs de l'OIBT et de faire connaître les efforts que mène l'Organisation pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans ses travaux d'orientation et de projets³.

Élément 6: Réseautage et partenariats

Le Conseil international des bois tropicaux, les Comités associés et le Secrétariat de l'OIBT travailleront avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et le Groupe consultatif non officiel (GCNO) en vue de renforcer la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes au sein de l'OIBT. Le Directeur exécutif nouera des alliances avec des organisations et réseaux qui travaillent sur la question de l'égalité des sexes, en particulier ONU-Femmes, ainsi que des organisations et réseaux régionaux de femmes, et explorera les possibilités de développer des initiatives conjointes en matière d'égalité des sexes avec les partenaires du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF)⁴.

Élément 7: Fonctionnement interne

L'OIBT renforcera son action visant à obtenir un équilibre entre les hommes et les femmes au sein du bureau du Conseil, des groupes d'experts et des groupes de travail. Le Directeur exécutif veillera à instaurer une atmosphère et une culture de travail qui soient respectueuses des employées femmes à tous les échelons, leur permettent de donner la pleine mesure de leur potentiel, et favorisent l'inclusion et la transparence. Le Directeur exécutif prendra aussi en compte la dimension sexospécifique lors du recrutement de consultants, l'attribution de contrats d'achat et la désignation des membres des Comités consultatifs sur les Programmes thématiques.

³ Par exemple, le Groupe consultatif de la société civile a organisé en novembre 2018 une table ronde sur le rôle des femmes dans la réalisation des objectifs de l'OIBT, dans le cadre des délibérations de la 54^e session du Conseil international des bois tropicaux.

⁴ Le Partenariat de collaboration sur les forêts est composé des secrétariats de quinze organisations internationales dont les mandats ou les programmes accordent une place notable aux forêts.

Élément 8: Obligation redditionnelle

L'OIBT mettra en place un mécanisme ainsi qu'un calendrier pour suivre les progrès enregistrés sur le plan des éléments 1 à 7. Le Directeur exécutif et les Comités associés effectueront un suivi de la mise en œuvre des présentes Lignes directrices et en rendront compte régulièrement au Conseil. Le personnel de l'OIBT veillera à ce que les agences d'exécution et autres partenaires fassent régulièrement rapport sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les programmes et projets financés par l'OIBT.

Perspectives ultérieures

Mettre en pratique les Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes permettra que les considérations sexospécifiques fassent partie intégrante du processus décisionnel de l'OIBT dans tous les domaines, à savoir ses politiques, projets et programmes thématiques. De notre point de vue, cela augmentera significativement l'effectivité de l'Organisation dans tous les domaines et à tous les niveaux.

L'activité 10(a) du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2018-2019 constitue une première étape dans cette direction. Elle prévoit un budget estimatif de 185 000 \$EU pour les travaux initiaux qui porteront sur cinq domaines: 1) examen et actualisation des manuels de l'OIBT concernés; 2) élaboration et mise en œuvre d'un module de formation aux aspects sexospécifiques destiné aux ateliers de préparation des propositions de projets; 3) participation du personnel de l'OIBT aux réunions et au réseautage; 4) formation du personnel de l'OIBT; et 5) conduite d'une étude sur les rôles sexospécifiques dans la filière forêt-bois.

Il est essentiel que les membres de l'OIBT apportent des contributions volontaires qui soient suffisantes en appui à ces travaux initiaux afin de mettre en pratique les lignes directrices. C'est uniquement en finançant intégralement ces modestes activités que l'OIBT pourra commencer à montrer au Fonds pour l'environnement mondial, au Fonds vert pour le climat et aux donateurs bilatéraux que l'Organisation prend au sérieux l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. C'est en assurant un financement régulier annuel au-delà de 2019 en vue de mettre en œuvre l'ensemble des aspects des lignes directrices et en effectuant un suivi permanent du déroulement de leur mise en œuvre que l'OIBT pourra montrer la voie pour transformer les rôles et normes sexospécifiques dans le secteur forestier tropical et parvenir ainsi à concrétiser la gestion durable des forêts.

MALEBI change les mentalités en Côte d'Ivoire

Des femmes d'un groupe communautaire restaurent des forêts dégradées, cultivent des récoltes alimentaires, produisent du charbon de bois... et font évoluer les mentalités

par **Brice Delagneau¹**
et **Delphine Ahoussi²**

¹ Directeur général,
Afrique Green Side
(bricedelagneau@
afriquegreenside.com)

² Présidente de MALEBI



Promesse d'avenir: Des membres de MALEBI entourent un arbre planté de leurs mains dans la forêt classée d'Ahua dans le cadre de leurs efforts visant à restaurer une surface dégradée et à développer des activités économiques durables. *Photo: Afrique Green Side*

En Côte d'Ivoire, les femmes de l'Association des productrices et négociantes de produits forestiers secondaires (MALEBI) prennent l'initiative dans les communautés de la commune de Dimbokro en restaurant les forêts, en adoptant l'agroforesterie et en luttant contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Avec l'assistance technique de la Société de développement forestier (SODEFOR) et le concours financier de l'OIBT, ces femmes développent une palette de compétences tout en améliorant la situation de leur famille. Ce faisant, elles font évoluer les mentalités à l'égard des femmes dans le milieu forestier ivoirien.

Créée en 2008, MALEBI a pour objet de rendre les femmes plus autonomes afin de développer des activités génératrices de revenus; améliorer la qualité de vie des populations rurales; et organiser les productrices et vendeuses de charbon de bois afin qu'elles gèrent mieux la ressource. Au début, les membres de MALEBI produisaient du charbon de bois suivant des pratiques non durables. Selon la vice-présidente de MALEBI, M^{me} Pélagie Kissi: «Nous fabriquons du charbon de bois de manière traditionnelle en coupant du bois en forêt naturelle. Quelques années plus tard, nous avons remarqué que les ressources allaient s'amenuisant».

En fait, l'épuisement de la forêt et le processus rudimentaire de production dont disposait MALEBI mettaient en péril la pérennité de leur activité.

«Nous abattions des arbres, les empilions puis les recouvrons de sable pour confectionner le four», poursuit M^{me} Kissi. «Or, cette manière de procéder détruit la forêt et ne nous permet pas de fabriquer des quantités suffisantes». Nous devons travailler d'arrache-pied pour obtenir au final que quelques sacs de charbon de bois de 50 kg.»

Sur ce, MALEBI s'est mise en relation avec l'OIBT afin de bénéficier de son appui technique et financier. Une modeste subvention accordée en 2009 a donné l'impulsion nécessaire qui a permis à MALEBI d'augmenter sa production de charbon de bois grâce à des fourneaux en métal et des techniques efficaces et respectueuses de l'environnement tout en améliorant

parallèlement le niveau de vie de la communauté locale et en sensibilisant à l'importance de conserver la forêt. Le fait d'introduire de la technologie a donc fait une grande différence.

«Grâce à l'appui de l'OIBT, nous fabriquons aujourd'hui de grandes quantités de charbon de bois de manière moderne», remarque M^{me} Kissi. «Nous avons des camions qui nous servent à transporter entre 300 et 400 sacs de 50 kg de charbon de bois jusqu'à Abidjan tous les deux mois.»

On estime que, en Côte d'Ivoire, près de trois quarts des ménages utilisent le charbon de bois ou le bois de feu pour assurer leurs besoins quotidiens en énergie. La production de charbon de bois y a progressé de 22 pour cent au cours des dix années qui ont précédé 2012 (de 400 850 tonnes en 2003 à 488 128 tonnes en 2012), tandis que celle de bois de feu a augmenté de 4 pour cent sur la même période, à 9,03 millions de m³. La forêt classée d'Ahua fournit du bois pour fabriquer du charbon de bois qui sert aux besoins de la cuisine et du chauffage des habitants de la ville voisine de Dimbokro et de la capitale, Abidjan. En outre, l'activité du charbon de bois crée beaucoup d'emplois pour les femmes et les jeunes.

Toutefois, malgré le succès de cette activité, les femmes de MALEBI se sont inquiétées de l'état de dégradation de leur forêt et se sont rendu compte que la viabilité de leur production de charbon de bois nécessitait en définitive que celle-ci soit gérée suivant des pratiques durables. L'association a alors décidé de reboiser afin d'assurer que la ressource forestière perdure.

À cette fin, MALEBI a de nouveau tiré parti d'un appui financier¹ de l'OIBT pour reboiser une surface forestière de 100 hectares en partenariat avec la SODEFOR, qui gère les forêts classées du pays.

Une surface dégradée de la forêt classée d'Ahua lui a été allouée pour être restaurée. Compte tenu des difficultés auxquelles les femmes sont généralement confrontées en Côte d'Ivoire pour avoir accès à la terre, MALEBI a décidé d'inviter d'autres

¹ Projet de l'OIBT PD 725/13 Rev.2 (F).



Du crédit carbone: MALEBI produit des volumes significatifs de charbon de bois. Photo: R. Carrillo/OIBT

femmes à se joindre à ses activités. Une cinquantaine de femmes de l'association des femmes du village de Tromambo et de la fédération des femmes de Dimbokro se sont alors associées à MALEBI pour commencer à reboiser ces cent hectares en acacia (*Cassia siamea*, samba (*Triplochiton scleroxylon*) et teck (*Tectona grandis*), des essences choisies pour leur haut pouvoir calorifique (et qui sont donc adaptées à la fabrication de charbon de bois). Elles y ont associé la culture du manioc, sélectionné pour ses qualités nutritionnelles et avantages économiques incomparables. Cette combinaison associant arbres et cultures annuelles leur ont permis de concilier deux impératifs: l'un de court terme, les besoins de leur famille en nourriture et bois de feu, et l'autre de moyen à long terme, la remise en état de la forêt pour pérenniser la ressource en bois indispensable à leur activité de fabrication de charbon de bois.

«Nous avons décidé de planter du manioc parce qu'il est extrêmement nourrissant», explique M^{me} Clarisse N'Guessan, la présidente de l'association des femmes de Tromambo. «En

outre, on peut obtenir toutes sortes de produits dérivés à partir du manioc, comme le koukoundé, le placali, le tapioca, l'amidon et même l'attiék, qui sont des plats locaux très prisés. Le revenu que nous tirons de notre activité commerciale nous sert d'une part à aider nos maris et à scolariser nos enfants, et d'autre part à nous faire vivre et à nous dépanner financièrement entre femmes.

«Le manioc nous permet de nourrir nos enfants», dit M^{me} N'Guessan, «même s'ils doivent en manger trois ou quatre fois par jour. Jusqu'ici nous en avons cultivé sur trois hectares. Mais nous espérons en produire davantage.»

Reboiser 100 hectares de forêt nécessite toutefois certaines compétences. Ce projet de l'OIBT a ainsi permis à des femmes du milieu rural d'élargir leurs connaissances sur la gestion durable des forêts, en renforçant leurs capacités, par exemple, dans la production de plants, la création de pépinières, la création et l'entretien d'une plantation forestière et l'agroforesterie.

«Grâce à l'OIBT, nous avons appris comment mettre sur pied une pépinière et nous en occuper jusqu'à ce que les plants soient replantés», dit M^{me} Pepa Traore, la présidente de la fédération des femmes de Dimbokro. «Une bonne ombrière peut protéger les plantes et un arrosage régulier facilite leur croissance en pépinière.»

Dans le cadre de ce projet de reboisement, la pépinière produit environ 10 000 plants forestiers par trimestre. Aménager la pépinière a demandé un énorme travail éreintant, car il a fallu construire un abri et une ombrière, et creuser les tranchées de plantation, des tâches dont se sont essentiellement chargés les hommes qui aident MALEBI.

Les femmes qui participent au projet se sont engagées en faveur de la gestion durable des forêts, et elles veulent en faire connaître les avantages.



À pas de géante: Les femmes de MALEBI ont compris qu'elles devaient restaurer la forêt pour assurer que leur activité de charbon de bois soit durablement alimentée en bois. Photo: SODEFOR

«Nous avons beaucoup appris et c'est notre travail de former les femmes d'autres villages pour que nous puissions partager nos connaissances», dit M^{me} Traore. «Il y a des femmes qui ignorent encore que les cultures alimentaires peuvent être associées au reboisement. Cette technique agroforestière nous offre une opportunité de faire revivre nos forêts qui sont en voie de dégradation. C'est donc une action propice dans la lutte contre le réchauffement du globe.»

Les réalisations de MALEBI lui ont valu une reconnaissance au plan national et international.

En 2017, le Premier ministre de la Côte d'Ivoire a décerné à MALEBI – dans le cadre du projet de l'OIBT – le Prix national d'excellence du meilleur défenseur du développement communautaire. C'est une très grande source d'orgueil pour les femmes de MALEBI.

Suite au succès de MALEBI, la dimension sexospécifique est désormais intégrée et promue dans le secteur forestier ivoirien, qui était jusqu'alors un domaine exclusivement réservé aux hommes. Le Programme d'investissement forestier (FIP) de la Banque mondiale, par exemple, s'est employé à intégrer les enseignements dégagés de l'expérience MALEBI après avoir pris acte de ses réalisations, pour assurer que femmes et hommes soient également impliqués dans le projet du FIP visant à restaurer les forêts du pays.

M. N'Dri Joseph Koko, le président des jeunes du village de Tromambo explique comment les mentalités locales ont évolué.

«Au début, nous avons refusé de laisser nos femmes travailler avec MALEBI parce que nous ne comprenions pas l'importance de cette initiative», avoue-t-il. «Mais aujourd'hui, nous avons vu qu'il y a eu beaucoup de changements. Nous avons vu que les femmes sont organisées et aident énormément leur famille, nous-mêmes les hommes, financièrement, mais aussi les enfants avec leur scolarisation. Grâce au projet OIBT-MALEBI, beaucoup



Les lauréates: MALEBI a remporté un prix national pour ses travaux de développement communautaire. Photo: R. Carrillo/OIBT

de choses ont changé chez nous. Nous avons deux pompes qui fonctionnent, dont une a été installée avec les propres fonds du village. Le chef de village a fait appel à l'aide de ces femmes courageuses et, grâce au projet OIBT-MALEBI, elles ont pu déboursier de l'argent pour l'aider à construire la pompe à eau de notre village.»

Selon une étude menée par le Bureau national d'études techniques et de développement, le couvert forestier de la Côte d'Ivoire a reculé, de 16 millions d'hectares en 1900 à 3,4 millions en 2015. Afin d'aider à inverser cette tendance à la déforestation, en juin 2011 la Côte d'Ivoire a rejoint le mécanisme de la REDD+, qui désigne la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable et de la valorisation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement. Le pays ambitionne ainsi de restaurer son couvert forestier pour contribuer à l'action mondiale en matière de changement climatique.



Aux petits soins de la pépinière: Des membres de MALEBI s'occupent des boutures qui seront plus tard transplantées dans le cadre des efforts de restauration de la forêt. Photo: R. Carrillo/OIBT



Repas assuré: Une membre de MALEBI prépare du manioc pour le repas familial dans le village de Tromambo. *Photo: R. Carrillo/OIBT*

Accompagnés par les interventions de l'OIBT, les travaux de MALEBI ont fait évoluer les mentalités à l'égard des femmes et de leur rôle dans la foresterie, à telle enseigne que celles-ci sont devenues des vecteurs de changement. Les femmes de MALEBI ont développé une gamme de compétences en gestion durable et responsable des forêts, et elles sont devenues des chefs de file de l'intégration et de la promotion des femmes dans le secteur forestier ivoirien. Cela dit, elles savent aussi qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

«Et donc, nous demandons à l'OIBT de continuer à apporter à MALEBI son soutien technique et financier pour nous permettre d'aller plus loin», conclut M^{me} N'Guessan.

Pour consulter les réalisations de ce projet, saisir son numéro, PD 725/13 Rev.2 (F), dans l'outil de recherche de projet de l'OIBT sur: www.itto.int/project_search

Les vidéos du projet peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube de l'OIBT à: www.youtube.com/ittosfm

Cet article contient des citations adaptées de ces vidéos.

Les résultats et impacts des travaux de MALEBI ont été présentés en décembre 2018, au cours de manifestations parallèles de l'OIBT organisées lors de la 24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Katowice, en Pologne, et du Forum mondial sur les paysages, à Bonn, en Allemagne. Les présentations ont illustré comment la restauration et la réhabilitation des forêts peuvent être mises en lien avec les moyens d'existence, des activités commerciales rentables, l'atténuation du changement climatique, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le rôle grandissant des femmes dans le secteur forestier au Guyana

Les femmes font des pas de géante dans le suivi, la communication d'informations, la vérification et autres aspects de la foresterie

par Pradeepa Bholanath

Dirigeante, Division de la planification et du développement de la Commission forestière du Guyana
(project.coordinator@forestry.gov.gy)



Tour d'horizon: Pradeepa Bholanath (à d.) et une examinatrice indépendante discutent du Système de suivi, d'établissement de rapports et de vérification (MRVS) du Guyana. *Photo: GFC*

Au Guyana, sachant que les forêts couvrent 87 pour cent du territoire terrestre, le secteur forestier est important pour l'économie du pays, avec près de 20 000 emplois directs. La gestion durable des forêts est donc cruciale pour le développement national et pour ceux dont les moyens d'existence dépendent des forêts.

L'Initiative internationale sur le climat et les forêts du Gouvernement norvégien accompagne la mise en œuvre de la REDD+ au Guyana dans le cadre d'un partenariat axé sur les résultats. Son faible taux de déforestation associé à un couvert forestier étendu, doublé de sa ferme volonté politique de déployer une stratégie de développement vert à faibles émissions de carbone font du Guyana un pays pilote majeur à cet égard. Cet appui fourni en fonction des résultats a pour but de maintenir la déforestation et la dégradation des forêts à son faible niveau et fait l'objet d'un suivi, de rapports et d'une vérification (MRV) de type indépendant.

Feuille de route du MRV

Le dispositif national servant à effectuer le suivi du couvert forestier est appelé au Guyana «Système de suivi, d'établissement de rapports et de vérification» (MRVS). La feuille de route du MRVS fixe son cadre d'instauration, lequel repose sur une démarche de renforcement des capacités. Il a été mis au point et en œuvre par des Guyanais, en fait des Guyanaises essentiellement, en tirant parti des capacités déjà en place au sein de la Commission forestière du Guyana (GFC). Entièrement féminine, l'équipe en charge se compose d'expertes de la télédétection, d'une agente du programme et d'une cheffe de projet.

La feuille de route comprend une évaluation des capacités consistant à comparer les capacités techniques nationales existantes en matière de suivi des forêts au regard des exigences relatives à la mise en œuvre du MRVS. Elle inclut également un plan détaillé pour créer les capacités nécessaires au MRV et combler les lacunes en la matière.

Cette feuille de route a été appliquée de 2009 à 2018, en trois phases: 1) formulation d'une stratégie nationale; 2) préparation du pays; et 3) déploiement. Elle a donné lieu à la création d'un mécanisme national et d'un cadre institutionnel efficaces dotés de compétences en MRV à divers échelons, dont l'évaluation de l'évolution de la superficie des forêts au cours de diverses périodes de l'histoire et le mesurage des stocks de carbone. Des activités de démonstration ont été développées au niveau infranational, parallèlement à des mécanismes de communication internes et nationaux, des travaux de recherche sur des questions essentielles et la collaboration avec la communauté internationale.

Durant la phase de lancement en particulier, des experts internationaux ont apporté un appui considérable à la formation, au recueil de données et au déploiement du MRVS. C'est l'équipe du MRVS, entièrement composée de femmes (toutes Guyanaises), qui assure désormais la plupart de ces activités, ainsi que



L'équipe entièrement féminine du MRVS: Le personnel de l'Unité de télédétection et cartographie de la Commission forestière du Guyana, de g. à d.: Donnica Thornhill-Gillis et Maria Paul (analystes en télédétection SIG), Pradeepa Bholanath (coordinatrice du projet), Towana Smartt (directrice de la télédétection SIG), Chandroutie Sookdeo (superviseure de la télédétection SIG), et Jasmin Totaram et Bibi Nafeeza Amin (analystes en télédétection SIG). *Photo: GFC*

le développement des capacités Sud-Sud et la formation des communautés au niveau local. L'équipe collabore en outre avec l'Université du Guyana. Le renforcement des capacités demeure une partie intégrante de la mise en œuvre du MRVS et de sa pérennité.

Comment cela a-t-il été possible ?

Le Guyana est l'un des rares pays à communiquer chaque année des informations sur la déforestation et la dégradation des forêts, et l'une des raisons clés expliquant le succès du MRVS a été la rétention du personnel. En effet, malgré le taux extrêmement élevé de migration au Guyana, 90 pour cent des membres de l'équipe du MRVS ont travaillé sur le projet pendant plus de six années (certaines font part de leur expérience dans l'encadré 1 tandis que Anna Mohase parle dans l'encadré 2 de l'évolution du rôle des femmes au sein du secteur forestier guyanais).

Une autre raison décisive tient à la fermeté de l'engagement politique et institutionnel jamais démenti en faveur du MRVS. Les gouvernements successifs ont en effet toujours privilégié le MRVS comme partie importante de la stratégie du Guyana en matière de développement vert, lequel est d'ailleurs devenu une composante permanente du programme de travail de la GFC.

Si le MRVS est donc le fruit d'une politique, il est cependant, dans sa mise en œuvre, essentiellement un processus technique. Il est né des capacités en place et a été intégré dans le cadre existant de la GFC. Lorsque les travaux se rapportant à la REDD+ ont démarré, la GFC a élargi ses travaux de routine sur le suivi, l'application des lignes directrices pour la gestion durable des forêts et la conformité des acteurs à ces dernières. Par conséquent, le MRVS et la REDD+ ont élargi la portée et la profondeur des travaux de la GFC.

Depuis le début, des consultants spécialisés ont aidé à renforcer les capacités. Il existe plusieurs manières de contextualiser le MRVS, mais l'appui d'organisations non gouvernementales et des consultants a débouché sur une démarche innovante.

Une démarche pluripartite, avec les femmes au centre

Le déploiement réussi du MRVS au Guyana est le résultat d'une démarche pluripartite qui a accordé aux femmes une place centrale en leur confiant un rôle de premier plan. L'équipe du MRVS est hébergée au sein de la GFC, et tous les aspects relevant de la cartographie et des analyses sont finalisés par du personnel local. Le MRVS est piloté par un comité directeur multipartite composé de représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile, de l'université, de groupes de femmes et de jeunes, et d'autres groupes d'intérêt, qui est coordonné par la cheffe du projet du MRVS au sein de la GFC (l'auteure).

En permettant de cibler une grande diversité de groupes d'intérêt, et de partager et d'échanger les connaissances de manière élargie, cette démarche pluripartite a élargi la portée des activités de renforcement des capacités. Elle a aussi permis une coopération et une transparence continues entre les organismes responsables des ressources naturelles auxquelles il incombe de mener les activités et d'assurer le partage mutuel des informations, séries de données, expériences et compétences. Depuis que les activités REDD+ ont débuté au Guyana, l'une des grandes préoccupations a été de nouer des partenariats, non seulement à l'échelon national, mais aussi aux plans régional et mondial. Grâce à ces partenariats, les organismes techniques ont pu bénéficier de formations, d'échanges techniques et d'actualisations des technologies. Ils ont en outre permis au Guyana de partager

ses propres connaissances et expériences. Le gouvernement a travaillé avec plusieurs partenaires, aussi bien ceux liés au projet que des donateurs bilatéraux, en vue d'obtenir l'appui financier nécessaire pour renforcer les capacités techniques et développer plus avant la REDD+ et le MRVS. L'agente responsable du programme du MRVS à la GFC, M^{me} Nasheta Dewnah, coordonne ces partenariats essentiels.

Partir de la base

Guidés par la feuille de route du MRVS, les travaux visant à développer la capacité du Guyana à évaluer et à suivre l'évolution de la superficie de ses forêts et stocks de carbone ont débuté en 2010. Ils se sont fondés sur les principes et procédures utilisés pour estimer les émissions et absorptions de carbone forestier au niveau national, et établir les rapports connexes, qui sont spécifiés dans les Recommandations en matière de bonnes pratiques pour le secteur de l'utilisation des terres, changements d'affectations des terres et foresterie (Penman *et al.*, 2003) et les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GIEC, 2008) publiées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC).

L'équipe du MRVS s'est employée à déterminer les schémas de la déforestation et de leurs facteurs, au fil du temps et actuellement. À ce jour, sept évaluations nationales annuelles ont été exécutées.

Une carte de la surface forestière du Guyana au 30 septembre 2009 a été dressée pour servir de référentiel dans les comparaisons ultérieures. Les évaluations qui ont suivi en 2010 et 2011 répertorient et consignent toutes les conversions de la forêt à des usages non forestiers. Le recours à l'imagerie satellite idoine fait partie intégrante de la précision et du caractère exhaustif de l'évaluation spatiale. Deux sources d'imagerie ont été exploitées pour l'évaluation de la période de référence et de l'année 1: *30 m Landsat* et *Disaster Monitoring Constellation*; l'équipe a toutefois été confrontée à des difficultés liées à la couverture nuageuse persistante.

Le niveau de résolution obtenu par cette imagerie a permis d'identifier la modification des limites, les facteurs de cette modification et les surfaces de forêt dégradée. On a en particulier constaté que l'imagerie de haute résolution permettait de cartographier plus précisément la dégradation des forêts que l'imagerie de moyenne résolution. Grâce à cela, des progrès substantiels ont été enregistrés lorsque l'on a cartographié la dégradation de la forêt l'année 2: 5 460 hectares ont été dégradés durant cette période, sur la base de la mesure par interprétation directe (basée sur une étude d'interprétation) de l'imagerie satellite *RapidEye* de résolution à 5 m. Eu égard aux années 3 (2012), 4 (2013) et 5 (2014), nous avons pu disposer d'une imagerie satellite offrant une couverture d'échelle nationale et intégrale (*wall-to-wall*).

De 2015 à 2017, la GFC a utilisé l'imagerie satellite de *Sentinel-2* (d'une résolution de 10 m dans les bandes spectrales concernées) de l'Agence spatiale européenne pour cartographier la déforestation. Les données de cette source sont gratuites. L'imagerie de *Landsat-7* et de *Landsat-8* (résolution de 30 m) a également été exploitée pour les zones de nuages persistants dans l'imagerie de *Sentinel-2* et pour repérer plus précisément le moment de la modification lors des épisodes de déforestation. La couverture *wall-to-wall* a été acquise pour l'imagerie de *Sentinel-2*, *Landsat-7* et *Landsat-8* d'août à décembre 2017, ce qui a donné lieu à de multiples acquisitions du signal satellite par emplacement à partir de chacun des capteurs. Les données auxiliaires des points chauds d'incendies FIRMS (MODIS) ont été acquises et exploitées pour aider à catégoriser les surfaces déboisées suite à un feu.

Tableau 1: Déforestation annualisée, au Guyana, 1990-2017

Période couverte	Année	Nombre d'années	Résolution des images satellite	Superficie forestière	Modification annualisée	
				(en milliers d'ha)	(%)	
Surface forestière initiale (1990)	1990		30 m	18 473,39		
Référence (sept 2009)	2009	19,75	30 m	18 398,48	74,92	0,021
Année 1 (sept 2010)	2010	1	30 m	18 388,19	10,28	0,056
Année 2	2011	1,25	30 m & 5 m	18 378,30	9,88	0,054
Année 3	2012	1	5 m	18 487,88*	14,65	0,079
Année 4	2013	1	5 m	18 475,14	12,73	0,068
Année 5	2014	1	5 m	18 470,57*	11,98	0,065
Année 6	2015–2016	2	10 m & 30 m	18 452,16	9,20	0,050
Année 7	2017	1	10 m & 30 m	18 442,96	8,85	0,048

* Actualisations permanentes de la superficie forestière fondées sur une nouvelle cartographie ou l'introduction d'une imagerie de résolution plus élevée, à 5 m.

Tous les travaux de cartographie effectués pour les besoins du MRVS suivent les procédures opérationnelles standard, ce qui assure une compatibilité parfaite pour l'interprétation et le traitement des données. Les procédures de formation et la mise en place du traitement automatisé des données permettent d'assurer que le MRVS soit conforme aux normes de contrôle de qualité pour obtenir des résultats cartographiques fiables. En outre, les évaluations indépendantes du degré de précision sont menées au titre de procédure de vérification (telle que définie par le GIEC, 2008).

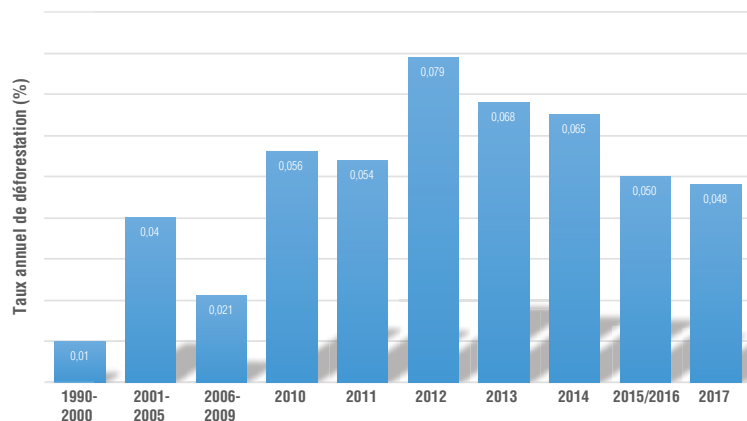
En figure 1 sont indiqués les résultats de l'évaluation de la déforestation menée en 2017; on constate que le taux de déforestation est en recul depuis 2012. Le tableau 1 présente des informations supplémentaires sur cette évaluation.

Après avoir évalué la précision des estimations obtenues au moyen du MRVS pour chacune des années, des experts indépendants de l'Université de Durham au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont validé la fiabilité des résultats. Les évaluations des surfaces forestières font également toutes l'objet d'une vérification indépendante par un tiers. En conséquence, elle a été intégrée dans le MRVS dès le départ pour devenir un élément standard du processus. Cette vérification a aidé à déterminer les lacunes très tôt et à mettre sur pied un système solide qui soit conforme aux rigoureuses normes internationales; le recours à une approche graduelle pour le développement du MRVS a également permis de tirer parti des premiers enseignements.

Les facteurs de modification des forêts

La figure 2 montre que l'exploitation minière, y compris le développement d'infrastructures connexes, est au Guyana un facteur majeur de modification de la superficie des forêts. Dans sa quasi-majorité (96 pour cent), la déforestation est intervenue dans des sites de forêt domaniale, à savoir des forêts détenues et gérées par l'État. L'analyse temporelle de la modification de la forêt depuis 1990 indique que la plus grande évolution est centrée autour des infrastructures routières existantes et des cours d'eau navigables. Ces informations offrent une base utile pour planifier un programme de suivi permanent axé sur les points sensibles de modification de la forêt. Par exemple, les évaluations du MRVS peuvent servir à concevoir des activités REDD+ qui visent à maintenir le couvert forestier tout en améliorant les moyens d'existence des Guyanais dans la durée.

Figure 1: Déforestation annuelle au Guyana, par période, 1990-2017



Outre le fait d'être un apport essentiel pour la politique et la planification, le MRVS a permis, dans le cadre de la coopération bilatérale sur le climat et les forêts entre le Gouvernement du Guyana et la Norvège, de mettre en place un dispositif fonctionnant sur la base de paiements assujettis aux résultats. Les travaux sur le MRVS se poursuivent en 2019.

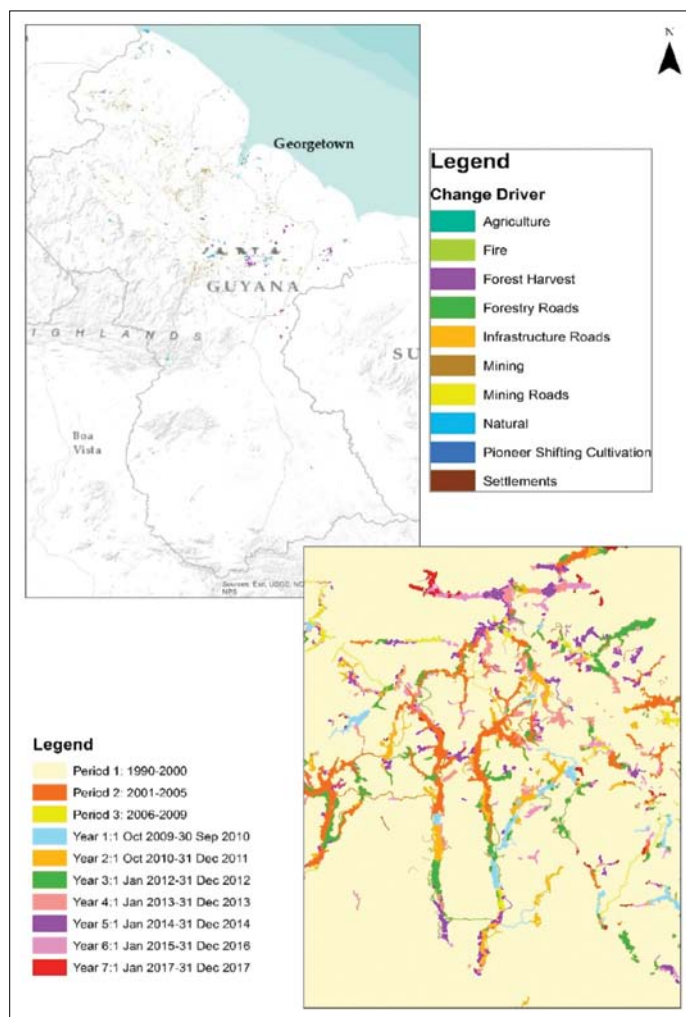
Suivi national du carbone

L'Unité de télédétection et cartographie a également travaillé sur le développement d'un système national de suivi du carbone forestier (FCMS) qui soit robuste et valide au plan scientifique. Dans le FCMS, les données obtenues dans le cadre du suivi des stocks de carbone contenus dans les forêts du Guyana sont corrélées aux estimations des émissions historiques calculées au titre des évaluations de la modification de la surface forestière. Ces travaux ont servi de point de départ pour établir des niveaux de référence au Guyana et estimer les émissions et absorptions annuelles de carbone. L'un des résultats essentiels du FCMS a été de pouvoir élaborer un tableau national de référence des facteurs d'émissions qui réponde aux normes internationales. Ainsi, le Guyana est l'un des six premiers pays dans le monde à avoir soumis ses niveaux nationaux de référence à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans cette soumission étaient incluses les normes régissant les incertitudes associées aux données au sol et le développement de procédures de vérification et de contrôle de qualité appliquées à l'ensemble des opérations de recueil et d'analyse de données.

Garder ses femmes

En appliquant sa feuille de route, le Guyana a enregistré des succès notables dans le déploiement du MRVS, qui lui ont permis d'établir des rapports sur les «indicateurs provisoires de la REDD+» (tels que les prévoit le protocole d'accord entre le Guyana et la Norvège), dont les résultats sont présentés dans les rapports

Figure 2: Exemple de cartographie indiquant la modification de la forêt au Guyana



annuels sur les «mesures provisoires du MRVS». Le partenariat entre le Guyana et la Norvège a montré qu'il était possible de faire fonctionner certaines des méthodes envisagées au niveau international, et en particulier les partenariats entre pays développés et pays en développement. Entre autres choses, le Guyana a réalisé des travaux pionniers et amélioré de manière substantielle ses capacités; est capable de mesurer et de suivre la déforestation et la dégradation de ses forêts; et élabore des protocoles pour mesurer et suivre les facteurs individuels de modification de sa forêt.

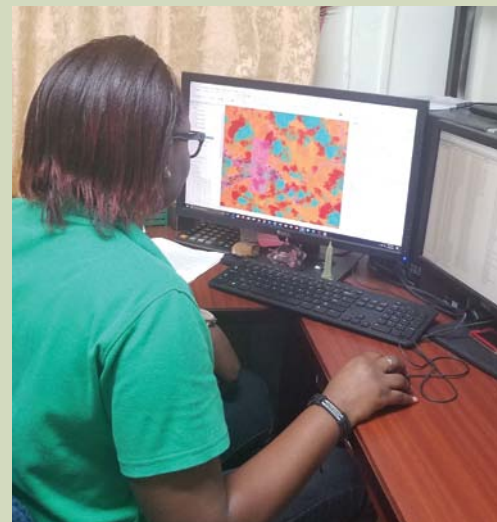
Alors que la GFC se prépare à entamer une nouvelle phase du suivi de sa forêt, elle continue de privilégier le renforcement des compétences et la rétention de ses ressources humaines. En effet, les employés qualifiés du secteur forestier sont enclins à rejoindre d'autres secteurs ou à tout simplement quitter le Guyana, attirés notamment par des rémunérations plus élevées et des horaires de travail plus courts. Or, les femmes ont tendance à rester à la GFC et à gravir les échelons de l'organisation plus rapidement que leurs collègues masculins. Sachant que le MRVS est dirigé par des analystes et cadres femmes très compétentes et motivées, l'avenir s'annonce prometteur pour le Guyana dans la poursuite de la mise en œuvre de son MRVS.

Bibliographie

IPCC 2008. *2006 IPCC guidelines for national greenhouse gas inventories: a primer*. Préparées par H.S. Eggleston, K. Miwa, N. Srivastava & K. Tanabe (eds) et le National Greenhouse Gas Inventories Programme. Institute for Global Environmental Studies, Japon.

Penman, J., Gytarsky, M., Hiraishi, T., Krug, T., Kruger, D., Pipatti, R., Buendia, L., Miwa, K., Ngara, T., Tanabe, K. & Wagner, F. (eds). 2003. *Good practice guidance for land use, land-use change and forestry*. Intergovernmental Panel on Climate Change.

Encadré 1: Le personnel de l'Unité de télédétection et cartographie de la GFC parle de ses expériences



Smartt professionnelle: Towana Smartt visualise une image SIG dans le cadre de son travail de responsable de l'Unité de télédétection et cartographie de la GFC. Photo: GFC

Towana Smartt

J'estime être privilégiée de faire partie de la GFC et plus spécifiquement de l'équipe qui travaille directement sur le processus du MRVS. Travailler avec la GFC m'a offert la possibilité de rencontrer et d'interagir avec un groupe de personnes très divers, qui m'ont beaucoup appris et qu'en retour j'ai renseignées sur ce que fait le Guyana et les avancées que nous avons enregistrées sur le plan du MRVS. J'ai ainsi eu la possibilité, dans le cadre des multiples activités de renforcement des capacités, de développer aussi des compétences dont j'avais absolument besoin.

Je pense que les femmes jouent un rôle très important dans la foresterie parce qu'elles disposent d'une palette dynamique de compétences et talents qui sont souvent laissés de côté pour le simple motif que nous sommes des femmes. Outre leur mobilisation et leur dévouement, les femmes suscitent sur le lieu de travail un climat de stabilité qui contribue généralement à renforcer l'organisation. L'équipe du MRVS chargée d'évaluer la superficie des forêts est entièrement composée de femmes et je pense que la qualité de notre travail et le dévouement dont nous faisons preuve à l'égard du projet nous a valu d'être respectées en tant que femmes. Cette équipe entièrement féminine a apporté de la stabilité, ce qui a permis un fonctionnement harmonieux à chacune des phases. Cela nous a aidées à démentir le mythe voulant que des femmes soient incapables de travailler ensemble.

Basantie Sukhu

Travailler à la GFC sur le projet du MRVS a pour moi été un atout. Armée d'une licence en biologie, je n'avais aucune connaissance des systèmes d'information géographique (SIG) ou de la télédétection. Mon travail m'a donc donné l'opportunité de me former dans ces domaines et d'appliquer mes connaissances, non seulement au travail, mais aussi dans ma vie quotidienne. Il m'a aussi offert des possibilités de développement personnel et de perfectionnement.

Pour le MRVS, une équipe de sept femmes est responsable de la composante télédétection, qui constitue un bon exemple à prendre lorsque l'on se concentre sur le rôle des femmes dans l'espace professionnel. Les femmes sont vitales à toute organisation parce qu'elles apportent des avantages comme une mobilisation accrue du personnel, de la créativité et de la diversité. Il est important d'avoir des femmes dans le milieu professionnel: cela les encourage à être fortes et indépendantes, à avoir des objectifs et des aspirations à mener une carrière et, en retour, à être une source d'inspiration. Cela favorise également une société où les femmes sont plus éduquées, où les stéréotypes genrés sont cassés et où l'égalité entre les femmes et les hommes est encouragée.

Jasmin Totaram

Le SIG repose sur un socle de processus de télédétection et il a enregistré des avancées extraordinaires. Sur le plan professionnel, le SIG offre un champ immense dans le domaine de la cartographie à grande échelle (suivi de la déforestation et de la dégradation des forêts dans tout le Guyana). Les femmes jouent un rôle essentiel dans la foresterie. Aujourd'hui, les femmes ont des connaissances très spécialisées sur les arbres et les forêts en termes de biodiversité, de gestion durable et de pratiques de conservation. Cela leur donne la possibilité de contribuer au secteur forestier. Les femmes jouent aussi un rôle vital dans le MRVS. Celles qui travaillent sur le MRVS ont plus d'opportunités en termes de formation, de séminaires, d'exercices sur le terrain et d'ateliers, ce qui leur permet d'apporter de précieuses contributions au MRVS et au secteur forestier.

Bibi Nafeeza Amin

Mon emploi représente plus qu'un simple salaire, il me permet d'améliorer mes compétences, de contribuer à l'intérêt général et de travailler avec des personnes qui m'inspirent. Mon travail me donne le sentiment d'accomplir quelque chose, en particulier lorsque nous devons faire face à des échéances. Je suis très satisfaite et contente de mon occupation et ce de qu'elle m'offre.

Les femmes jouent des rôles importants s'agissant de concrétiser la gestion durable des forêts, ainsi que les avantages qui y sont associés tels qu'une meilleure gouvernance, l'égalité des sexes et les progrès vers une économie faiblement carbonée. Le traitement des données du MRVS et la communication des rapports connexes sont entièrement assurés par des femmes, qui jouent un rôle vital pour obtenir d'excellents résultats.

Encadré 2: Une vision élargie du travail des femmes dans les forêts du Guyana

par Anna Mohase

Agente de projet en chef
Division de la planification et du développement;
Commission forestière du Guyana
(a_mohase@yao.com)

Au Guyana, la foresterie et l'exploitation des forêts remontent jusqu'au 12^e siècle. Cette filière, qui était autrefois réservée aux hommes exclusivement et presque entièrement axée sur la récolte de bois, s'est aujourd'hui diversifiée au plan économique et embrasse aussi l'égalité des sexes. Des grandes avancées ont été enregistrées dans, par exemple, les produits valorisés, la technologie, la transformation en aval, la diversification des produits et le tourisme. Les rôles des sexes ont également évolué dans la filière bois-forêt. Les ressources forestières du pays étant convoitées par le monde entier, le puissant partenariat avec le Gouvernement de la Norvège destiné à protéger les ressources naturelles du Guyana s'est traduit à l'échelle nationale par un renforcement massif des capacités et une mobilisation des ressources humaines. Associé à l'appui grandissant de la communauté internationale, nombreux sont les Guyanais et Guyanaises qui choisissent une carrière dans la foresterie et ses domaines afférents.

Traditionnellement, en foresterie, les rôles des femmes étaient confinés à l'alimentation des ménages, les besoins vivriers et les activités forestières génératrices de revenus. Or, au cours des deux dernières décennies, le nombre de professionnelles dans les domaines connexes a explosé. La présence des femmes dans des domaines aussi divers que le SIG, la gestion des ressources forestières, la biologie, les technologies de l'information et la formation forestière est plus que jamais visible.

L'essor de l'écotourisme a également entraîné une augmentation des entrepreneures, qui réalisent leur rêve de faire carrière tout en assurant leur sécurité financière en aménageant des écogîtes, des services d'excursion et des voyages d'aventure au sein des forêts intactes du Guyana. Les femmes créent des blogs en ligne, des sites web et autres matériels qui promeuvent les merveilles naturelles du Guyana. Les lignes aériennes intérieures offrent des services dédiés en appui à l'écotourisme, dont l'essor a contribué à réorienter les activités forestières traditionnelles en faveur d'opportunités de l'économie moderne.



Des femmes du milieu forestier: La responsable de l'Unité SIG, Towana Smartt (à g.), et la Commissionnaire adjointe aux forêts, Simone Ben, deux des nombreuses professionnelles de la foresterie qui occupent une place grandissante au sein du secteur forestier du Guyana. Photo: GFC



Intactes: Les immenses forêts tropicales du Guyana attirent les touristes en nombre croissant et nombreuses sont les Guyanaïses offrant des services touristiques. *Photo: GFC*

En ces temps où l'on reconnaît de manière grandissante à travers le monde l'importance des forêts naturelles ainsi que la nécessité de les conserver et de les protéger, le Guyana s'est placé en défenseur de la lutte contre le changement climatique. Son partenariat avec le Gouvernement norvégien et la mise en œuvre de sa stratégie REDD+ ont permis, entre autres, de conduire des recherches sur les stocks de carbone et de développer son MRVS, qui est en majeure partie géré et déployé par des cadres femmes.

Les étudiantes s'inscrivent en nombre croissant à la faculté de foresterie de l'Université du Guyana. Les diplômées sont ensuite accueillies au sein du programme de gestion de la GFC afin de leur inculquer les compétences et expériences qui leur sont nécessaires pour faire carrière dans le domaine forestier. Il y a cinquante ans, la GFC employait quelques rares femmes, qui étaient pour la plupart affectées à des postes administratifs; or elles forment aujourd'hui 45 pour cent environ de ses effectifs, nombreuses étant celles qui poursuivent une carrière à des postes techniques ou managériaux. Au conseil d'administration de la GFC siègent plusieurs femmes, au nombre desquelles sa présidente, M^{me} Joslyn Dow, qui a elle-même ouvert des portes dans les domaines de la cause des femmes, de l'environnement, du développement et de la filière forestière.

Outre les contributions de ces professionnelles à la foresterie, les femmes se consacrent à la forêt par des activités concrètes. Présentes en nombre croissant dans le secteur privé forestier, nombreuses sont aussi celles qui détiennent des opérations forestières et gèrent des permis d'exploitation des forêts

domaniales. Les entrepreneures sont présentes dans diverses sphères, de l'entreprise forestière conventionnelle à la transformation en aval et aux activités commerciales créatrices de valeur ajoutée. Des femmes sont à la tête de sept des 69 associations communautaires forestières du Guyana et elles habilite des congénères de leur communauté à s'investir dans l'exploitation. Dans 50 de ces associations, les femmes occupent de manière prédominante des emplois d'ouvrière forestière.

Les avancées affichées par les femmes aident le secteur forestier à prospérer en apportant de l'innovation, de la créativité et du labeur, venant ainsi enrichir de leurs jeunes talents des effectifs déjà dynamiques.



Difficile à cacher: Une vue aérienne d'activités minières en forêt. Ces incursions dans les forêts, en grande partie intactes, du Guyana sont aujourd'hui étroitement surveillées. *Photo: Y. Kamijo*

Les femmes de Jamapa

Dans le Veracruz, au Mexique, une experte forestière et des villageoises ont suivi ensemble le chemin menant à l'autonomisation et à la croissance de la communauté

par **Adi Estela Lazos Ruíz**

Chercheuse postdoctorale,
Centre de recherche sur la
géographie environnementale,
Université nationale autonome du
Mexique, Campus de Morelia
(alazos@ciga.unam.mx)



Elles siègent: Ces femmes du village d'El Piñonal parlent de leur travail de responsables de la pépinière villageoise. *Photo: G. Sánchez Vigil*

Je suis née dans un cadre on ne peut plus citadin, une banlieue de Mexico. Enfant, je n'avais de contact avec la «nature» que lorsque nous allions dans un parc ou au zoo le week-end ou encore en vacances à la plage une fois par an. J'étais une enfant heureuse et chérie et c'était ma vie. Les forêts, rivières, mers et montagnes étaient bien loin de mon quotidien, mais elles me fascinaient.

Cette fascination m'amènera éventuellement à poursuivre une carrière dans la recherche sur les forêts pluviales et autres types de forêt et sur la manière dont les populations rurales perçoivent la forêt. J'ai participé à deux projets¹ financés par l'OIBT (aujourd'hui achevés) dirigés par M^{me} Patricia Moreno-Casasola à l'Institut d'écologie, qui comportaient l'un et l'autre de grands volets de recherche axés sur les écosystèmes et impliquaient les communautés usagères de ces forêts. Pour pouvoir travailler avec une communauté, il faut d'abord nouer de solides liens de confiance, ce qui prend du temps, mais est indispensable pour réussir. C'est ainsi que j'ai eu la possibilité de mener plusieurs entretiens et de travailler directement avec des communautés côtières dans l'État du Veracruz, au Mexique. L'un des sites de mon étude se trouvait dans les communautés d'El Piñonal et de La Matamba dans la municipalité de Jamapa, où, grâce aux projets de l'OIBT, de nombreuses habitantes prennent une part active à la recherche sur les forêts et à la production forestière.

Jamapa et ses femmes

On trouve à Jamapa des fragments de forêt inondée qui émaillent les pâturages et les champs. Il s'agit d'un paysage très ancien qui est habité depuis l'époque préhispanique, mais a connu des modifications majeures ces dernières décennies, en particulier sous l'effet de la construction de routes et de nouvelles cultures agricoles. Si, d'un côté, les communautés

ont ainsi pu bénéficier d'un meilleur accès aux services, de l'autre, le corollaire a été la déforestation et la disparition des connaissances sur l'usage et la gestion des ressources végétales.

Dans cette région, les principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage de bétail, les femmes s'occupant en général de leurs enfants et de leur foyer. Toutefois, chacun sait faire toutes sortes de choses et est capable d'accomplir plusieurs tâches (par ex. vendre des produits et fournir des services de transport) pour aider à subvenir aux besoins de sa famille. Le manque d'emplois est l'un des grands problèmes qui touchent ces communautés rurales.

Les femmes de la pépinière d'El Piñonal et les mains créatives de La Matamba

L'un des objectifs des projets de l'OIBT consistait à promouvoir et à développer d'autres activités productives pour les communautés. Patricia Moreno-Casasola a travaillé d'arrache-pied à cette fin, main dans la main avec les techniciens du projet, en particulier le biologiste Abraham Juárez Eusebio (malheureusement décédé); plusieurs étudiants de licence et de 3^e cycle, dont moi-même,



La tête au travail: Ces femmes et ces hommes prennent part à un exercice de formation à El Piñonal. *Photo: G. Sánchez Vigil*

¹ RED-PD 045/11 Rev.2 (M): «Évaluation environnementale et évaluation économique des services écosystémiques procurés par les forêts côtières (mangroves, forêts d'inondation, forêts pluviales et forêts arbustives dunaires) et leurs régimes dans la plaine côtière centrale du Veracruz, ay Mexique»; et PD 349/05 Rev.2 (F): «Critères de la gestion des mangroves et forêts d'inondation dans les dans les plaines côtières centrales du Veracruz, au Mexique, un outil de gestion communautaire».

... Les femmes de Jamapa

ont travaillé dans cette zone d'influence pour leur thèse. L'équipe a commencé à nouer des liens avec les communautés et à déterminer les activités qui les intéressaient, dont la conservation et l'emploi durable des ressources naturelles, et à compléter la recherche écologique avec des opportunités de générer des revenus. L'équipe a dispensé une formation aux membres des communautés sur un grand éventail de sujets, a travaillé à leurs côtés et leur a offert en permanence des conseils et un appui (qui se poursuivent aujourd'hui, bien que le projet soit achevé).

Un groupe de femmes encouragé à participer aux projets a débuté sa grande aventure avec la mise sur pied des «Femmes de la pépinière d'El Piñonal» (*La Mujer del Vivero El Piñonal*), une pépinière créée pour produire et vendre des essences forestières indigènes servant aux projets de restauration forestière. Ces femmes ont rapidement maîtrisé les aspects techniques de la gestion d'une pépinière. Elles ont réuni les connaissances traditionnelles disponibles et les ont enrichies en apprenant à reconnaître différentes essences forestières indigènes, à sélectionner les meilleurs individus, à observer leur phénologie, à récolter et faire germer les semences, à cultiver les plants, à préparer le substrat, à établir un calendrier des cycles d'arrosage et à maintenir la pépinière en bon état. Il est important de pouvoir disposer de ces savoirs et de cette expertise technologique sachant qu'il existe peu d'informations d'autres sources sur la grande diversité des essences indigènes qui se prêtent à la restauration forestière.

Le groupe a participé à plusieurs campagnes de reboisement, plantant plus de 10 000 arbres dans des sites ripariens et des clôtures vivaces. Étant donné que ces activités ont nécessité la participation de nombreux membres de la communauté, le message de la restauration diffusé par ces femmes a ainsi pu



L'autonomisation est contagieuse: Les femmes de la pépinière d'El Piñonal participent à la Journée de l'arbre qu'elles ont organisée. Photo: Femmes de la pépinière d'El Piñonal

être largement relayé. Les femmes projettent de continuer à planter des arbres pour restaurer des cours d'eau locaux.

Une autre activité de ce projet a facilité la mise en place d'un groupe de femmes appelé les «Mains créatives de la matamba» (*Manos Creativas de La Matamba*), qui ont été formées à fabriquer de l'artisanat à partir des graines et autres matériaux récoltés dans la région. Ainsi, les efforts faits pour conserver et restaurer les forêts se sont traduits par de nouvelles sources de revenus pour ces femmes.



Le labeur de la terre: Ce groupe de femmes travaille dans la pépinière des Femmes d'El Piñonal. Photo: G. Sánchez Vigil



Artiste en herbe: Ce garçon a contribué un dessin à la Journée de l'arbre. Photo: Femmes de la pépinière d'El Piñonal

Les femmes de ces communautés ont aussi travaillé sur la préparation d'un guide des plantes médicinales². Il y a deux générations de cela, lorsque l'on n'avait guère accès aux services médicaux et médicaments modernes, il était courant d'utiliser les plantes pour se soigner. Les femmes ont tout de suite accepté l'idée de produire un guide parce qu'elles se sont rendu compte qu'elles avaient énormément de connaissances qui n'avaient jamais été réunies. Il convient ici de noter qu'autrefois le couvert forestier était nettement plus étendu qu'aujourd'hui et que la diversité de plantes disponibles à des fins médicinales était beaucoup plus importante. Bien que les médicaments allopathiques soient d'usage répandu de nos jours, les populations continuent de se tourner massivement vers les médicaments traditionnels, qu'ils considèrent être plus naturels et avoir moins d'effets secondaires.

Les membres de l'équipe de recherche ont mené des entretiens et des visites sur le terrain pour aider à préparer ce guide, qui comprend un répertoire de 44 plantes et de leurs usages en médecine traditionnelle dans le Veracruz rural. Nombre d'entre elles sont aussi présentes dans d'autres régions du Mexique, ainsi que d'autres pays du monde. Le guide contient des informations sur les noms scientifique et vernaculaire des espèces, les parties utilisables de chaque plante, les maladies qu'elles peuvent traiter, les méthodes de préparation des médicaments, les lieux où l'on peut les trouver et autres aspects, avec des illustrations et photographies. Par exemple, une infusion de feuilles d'avocatier (*Persea americana*) sera utilisée pour traiter le cholestérol et le diabète; l'écorce du cèdre (*Cedrela odorata*) peut aider à soigner les hernies et les kystes; et le fruit du cuajilote (*Parmentiera aculeata*) peut soulager les douleurs rénales. Outre qu'il s'agit d'un travail scientifique majeur, ce guide reflète aussi les traditions de la communauté. Au rythme auquel les savoirs traditionnels disparaissent, il s'agit d'un travail aussi urgent que vital.

Enseignements tirés et défis

Outre les formations techniques dispensées dans le cadre des projets, les femmes en ont tiré plusieurs autres enseignements, par exemple comment mieux interagir avec les personnes extérieures à leur communauté, prendre la parole en public, négocier, organiser une documentation ou collaborer avec d'autres institutions. Le projet leur a offert des possibilités d'échanger et d'avoir ainsi de l'aide lorsqu'elles rencontrent des difficultés liées aux projets ou d'ordre personnel.

En essayant d'être reconnues par leur communauté et de montrer leur capacité à mettre en œuvre leurs projets, les femmes ont traversé une période compliquée et difficile. Il leur a fallu prouver qu'elles étaient capables de s'acquitter de toutes leurs tâches quotidiennes en sus du travail nécessaire pour gérer et faire fonctionner la pépinière, mener d'autres activités et participer aux formations. Il a été difficile de convaincre certaines de s'impliquer dans les projets, car elles avaient déjà beaucoup de travail. Pour nombre de membres de ces communautés, l'aspect économique de l'équation est étroitement lié au temps libre dont elles disposent. En effet, si elles ne travaillent pas tel jour, elles ne gagnent rien et il leur est donc difficile de décider comment investir leur temps au mieux. Néanmoins, en continuant envers et contre tout, les femmes qui ont choisi de participer au projet ont montré que c'était possible.

Ces femmes continuent aujourd'hui d'avancer, en dépit des difficultés qui perdurent. Par exemple, elles ont besoin de:

- *Améliorer les canaux de commercialisation et les conditions de vente des plants et de l'artisanat:* Il ne suffit pas d'avoir un bon produit pour parvenir à le vendre. D'autres stratégies sont requises pour faire le lien entre la production locale et des marchés plus importants.

² Disponible (en espagnol) sur: www.itto.int/files/itto_project_db_input/3000/Technical/Manual%20plantas%20medicinales.pdf

... Les femmes de Jamapa

- *Renforcer la structure juridique du groupe afin d'avoir accès à d'autres types d'appui et de financement:* cela requiert généralement une documentation considérable et des sommes importantes, ainsi que des compétences idoines en informatique et dans l'usage d'internet.
- *Rester motivé au stade où l'on doit investir du temps et des efforts alors que les avantages économiques ne se sont pas encore matérialisés.*
- *Trouver un lieu de réunion permanent où elles peuvent suivre des cours et offrir des formations à d'autres membres des communautés:* dans les communautés, les hommes disposent de maisons communes (*casas ejidales*) où ils peuvent se rencontrer, mais les femmes n'ont pas d'espace équivalent.

Un autre défi tient au besoin de reconnaître que l'égalité des sexes est un moyen crucial de défendre les droits égalitaires de chaque personne à être en bonne santé, à découvrir et à explorer ses talents et son potentiel, et à se sentir valorisé dans sa communauté. Réussir à le faire admettre par le plus grand nombre exigera une évolution culturelle sensible pour des communautés entières. Les femmes peuvent ouvrir la voie en ce sens en éduquant les membres de leur famille.

Entremêler nos histoires, nous émanciper

Je suis émerveillée d'entendre les femmes de Jamapa parler de la valeur des forêts lorsqu'elles présentent leurs travaux. La fierté qu'expriment leurs paroles est une source d'inspiration. L'émancipation d'une personne est contagieuse et son exemple encourage les autres à lui emboîter le pas.

C'est visible lors des événements qu'organisent les femmes de Jamapa. Ainsi de la «Journée de l'arbre» en 2014, qui a comporté une cavalcade traditionnelle; des dons de plants d'arbres; des exposés sur l'importance des forêts; et un exercice de reboisement. Caricad Tronco, l'une des membres de l'équipe, a dit à l'auditoire: «Trois cents personnes sont rassemblées ici aujourd'hui; si chacun de nous plante un petit arbre, imaginez la différence que vous allez faire! Nous aurions même un meilleur climat dans

quelques années». Le projet a un effet démultiplicateur dans la région: ce n'est pas quelque chose que disent des personnes externes, mais les gens de la communauté eux-mêmes, qui saisissent maintenant clairement ce qui se passe suite à leur expérience personnelle.

Mon destin s'est entremêlé à celui des femmes de Jamapa, qui m'ont montré à quel point nous, gens des villes, pouvions apprendre de celles et ceux qui vivent en milieu rural. Ils coexistent avec les forêts, rivières et paysages des rêves de mon enfance. Ils possèdent une vaste somme de connaissances empiriques sur l'environnement, ce qui est essentiel pour gérer les écosystèmes dont nous sommes tributaires, aussi bien en milieu urbain que rural. L'urbanisation galopante met gravement en péril nos forêts et les connaissances que les communautés en ont, ce qui demande des actions urgentes du type de celles impulsées par les projets de l'OIBT. Ces projets ont été les «catalyseurs» de processus de long terme: leurs impacts ne se sont pas arrêtés lorsque l'argent s'est tari, mais ont au contraire perduré parce qu'ils ont changé la vie des gens.

La vision de l'OIBT d'inclure une perspective transversale de la dimension sexospécifique dans toutes ses activités, ainsi qu'articulée dans les Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes³, est un coup de maître pour que le rôle des femmes soit systématiquement pris en compte dans la foresterie. Le pouvoir de changer les choses pour le meilleur, ce à quoi toutes les femmes – celles qui travaillent dans les forêts et celles qui y vivent – ont droit, est essentiel pour assurer la pérennité des forêts.

Pour consulter les publications et autres réalisations de ce projet, saisissez son numéro, RED-PD045/11 Rev.2 (M), dans l'outil de recherche de projet de l'OIBT sur: www.itto.int/project_search

³ Disponible sur: www.itto.int/fr/projects/formulation_manuals

Des images satellite de haute résolution pourraient aider à améliorer le suivi de l'exploitation forestière sélective en Amazonie

par **Thais Almeida Lima¹**,
Rene Beuchle² et
Verena C. Griess¹

1 Département de la gestion des ressources forestières, faculté de foresterie, Université de Colombie britannique, Vancouver, Canada (tha.almeida.lima@gmail.com)

2 Centre conjoint de recherche, Direction D-Ressources durables, Commission européenne, Ispra, Italie



Comblant le déficit de connaissances: La lauréate d'une bourse de l'OIBT, Thais Almeida Lima, recueille des informations dans une trouée d'abattage au sein d'une unité de GDF, dans l'Amazonas, au Brésil. *Photo: R. S. de Andrade/IPAAM*

En Amazonie brésilienne, l'exploitation forestière sélective est une activité omniprésente, la superficie exploitée chaque année étant équivalente à celle qui est communiquée comme étant déboisée (Asner *et al.*, 2005), essentiellement dans le cadre d'opérations illicites et non durables. En outre, les permis d'exploitation frauduleux constituent un obstacle aux marchés des bois légaux et durables (Brancaion *et al.*, 2018).

L'exploitation forestière illicite n'est pas seulement délétère pour l'environnement: les gouvernements n'en retirent pas de taxes ou droits; ce type d'opérations ne respecte pas les droits élémentaires des employés; et elle est susceptible de déclencher des conflits socioenvironnementaux et de la violence. En revanche, l'exploitation forestière licite et la gestion durable des forêts (GDF) sont officiellement encouragées: en fait, le seul moyen légal d'exploiter une forêt indigène au Brésil doit s'inscrire dans la GDF, et un système complexe de lois, réglementations et contraintes a été créé pour assurer la légalité des prélèvements de bois et son commerce. Il n'en reste pas moins que le Brésil est confronté à de nombreux défis s'agissant d'améliorer la gouvernance de ses forêts.

D'une étendue d'environ 3 millions de km², la forêt amazonienne brésilienne est gigantesque. Or, elle souffre d'une pénurie généralisée de personnel professionnel et de ressources, ce qui rend problématiques son suivi et l'application efficace des lois, alors qu'ils sont essentiels pour enrayer l'exploitation forestière illégale. À cet égard, des données de télédétection ont récemment été exploitées pour cartographier les zones d'exploitation, en ayant principalement recours à une imagerie satellite de moyenne résolution telle que la série Landsat. Le Service forestier brésilien et l'Institut national de la recherche spatiale ont mis en œuvre un système appelé DETEX, qui repose sur les données Landsat, pour suivre les activités d'exploitation dans les concessions forestières.

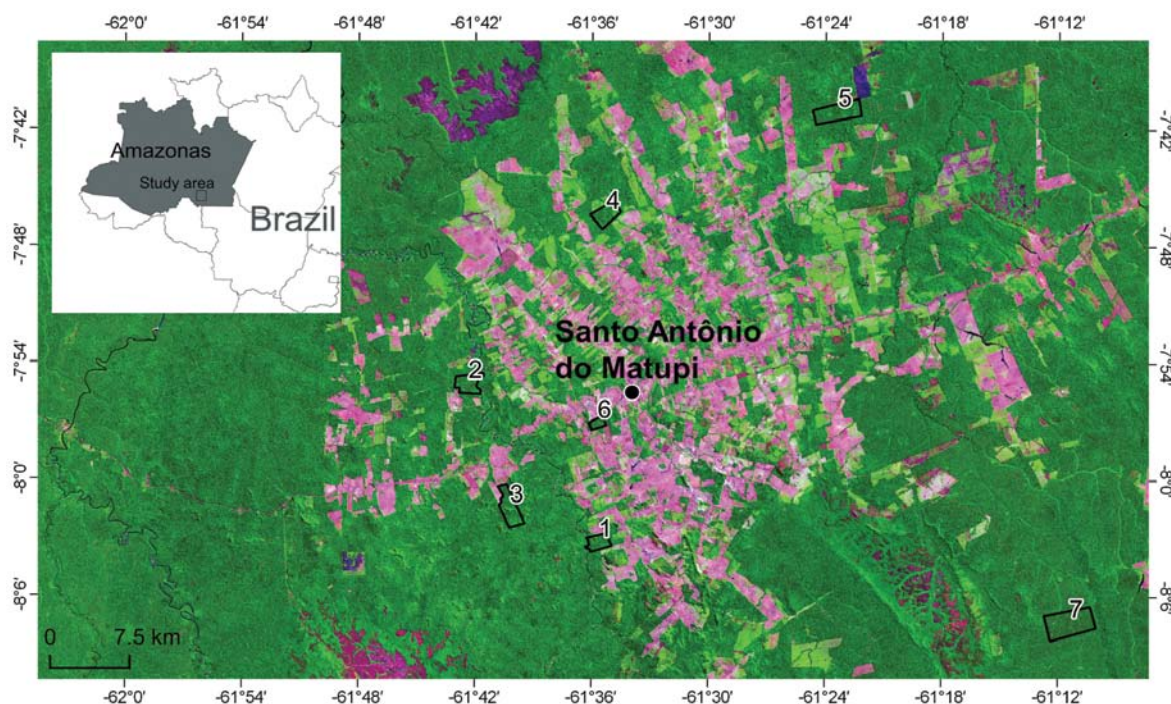
S'il n'est pas question de remettre en cause l'importance du satellite Landsat pour le suivi forestier au cours des dernières décennies, force est de constater que sa résolution spatiale de

30 m pourrait être trop imprécise pour pouvoir cartographier l'exploitation forestière de petite échelle. L'Agence spatiale européenne (ASE) a récemment lancé ses satellites Sentinel-2A et Sentinel-2B (en juin 2015 et en mars 2017 respectivement), et met gratuitement à disposition leurs données. Sentinel 2A et 2B sont des satellites jumeaux dotés de capteurs optiques identiques, qui délivrent une imagerie multispectrale en 13 bandes à différentes résolutions spatiales (10 à 60 m) moyennant une fréquence de passage répété tous les cinq jours. Par conséquent, cartographier l'exploitation forestière sélective à l'aide de ces satellites récemment lancés pourrait représenter une avancée majeure vers des systèmes de suivi aussi efficaces qu'efficaces.

Afin de tester la performance de Sentinel-2 dans le but de cartographier l'exploitation forestière sélective, nous avons procédé à une analyse par télédétection et une étude au sol dans sept unités de GDF sous licence près de la frontière sud de l'État d'Amazonas, au Brésil. Cet article présente les principaux résultats de nos recherches, qui ont été menées avec le concours du Programme de bourses de l'OIBT.



Point de repère: Une aire de déchargement de grumes dans une unité de GDF sous licence dans l'Amazonas au Brésil. La présence d'infrastructures d'exploitation de type routes ou aires de déchargement de grumes peut être détectée par imagerie satellite. *Photo: R. S. de Andrade/IPAAM*



Longue vue: La localisation des sept unités de GDF sous permis d'exploitation explorées dans l'étude, et la ville de Santo Antônio do Matupi. *Photo: Image de fond: RGB (11,8,4) composite d'une image de Sentinel-2B de juillet 2017; Carte: T. A. Lima*

Santo Antônio de Matupi: Le Far West du Brésil

Située à la frontière sud de l'Amazonas, la région appelée Santo Antônio de Matupi est aujourd'hui l'une des plus importantes zones de commerce du bois en Amazonie. Elle se trouve vers l'extrémité ouest de la légendaire autoroute transamazonienne (BR 230), qui couvre 4 000 kms depuis João Pessoa sur la côte est du Brésil jusqu'à Lábrea dans l'Amazonas. Cette zone compte des dizaines de scieries et une ville qui s'est développée à partir d'une petite colonie rurale établie à la fin des années 90 pour atteindre aujourd'hui près de 10 000 habitants. Le développement non planifié de la ville, ses rues non bitumées et son absence de gouvernance lui ont valu la réputation d'être le *Far West* de l'Amazonas. C'est un front exploratoire relativement nouveau de l'exploitation forestière, entouré de vastes étendues de forêt naturelle. Plusieurs surfaces en GDF ont été établies dans cette région depuis 2008, ce qui en fait une zone adaptée pour tester les capacités de Sentinel-2 concernant la détection et la cartographie de l'exploitation forestière sélective.



Le Far West: L'autoroute transamazonienne (BR 230) constitue la rue principale de Santo Antônio do Matupi. *Photo: T. A. Lima*

Cartographier l'exploitation forestière depuis l'espace

Dans notre étude, la cartographie de l'exploitation forestière s'est limitée aux zones boisées, de sorte que les surfaces non boisées telles que cours d'eau, savanes, et zones déboisées ont été exclues. Un indice de détection de modification a été utilisé pour cartographier les zones potentiellement exploitées. Initialement mis au point pour les forêts tropicales de l'Asie du Sud-Est, l'Indice différentiel auto-référencé normalisé de brûlage Delta (indiqué par $\Delta rNBR$) peut être toutefois aisément adapté à d'autres lieux (Langner et al., 2018). Nous avons eu recours à cet indice pour cartographier de 2016 à 2017 les modifications du couvert de la canopée dans les unités de GDF proches de Santo Antônio de Matupi. Une étude de terrain a été conduite en octobre 2017 dans sept unités de GDF afin d'obtenir des données de vérification au sol.

L'Institut de protection environnementale de l'État d'Amazonas (IPAAM) est chargé de délivrer les permis d'exploitation dans l'Amazonas après analyse et approbation des plans de GDF. La loi limite l'intensité d'exploitation à 25 m³ par hectare et par an dans les parties des unités de GDF où l'extraction de bois est compatible. Les unités que nous avons visitées ont été sélectionnées dans la base de données de l'IPAAM en fonction de leur accessibilité et de la logistique nécessaire. Nous avons recueilli des données sur leur localisation (calculée à l'aide d'un système de positionnement géographique) et les infrastructures d'exploitation définies comme correspondant aux trouées d'abattage, pistes de débardage, routes d'exploitation (routes secondaires) et aires de déchargement de grumes. Par la suite, ces données ont été exploitées dans le cadre de l'exercice de cartographie $\Delta rNBR$ utilisant des images de Sentinel-2.

Mesurer les conséquences de l'exploitation forestière

Dans les sept unités étudiées, la surface exploitée a varié suivant une fourchette de 1,91 à 11,6 pour cent, en pourcentage de la surface totale de l'unité, tandis que la modification du couvert forestier n'a été que de 4,87 pour cent au total (tableau 1). Dans le cadre des travaux de terrain, nous avons enregistré les géolocalisations de

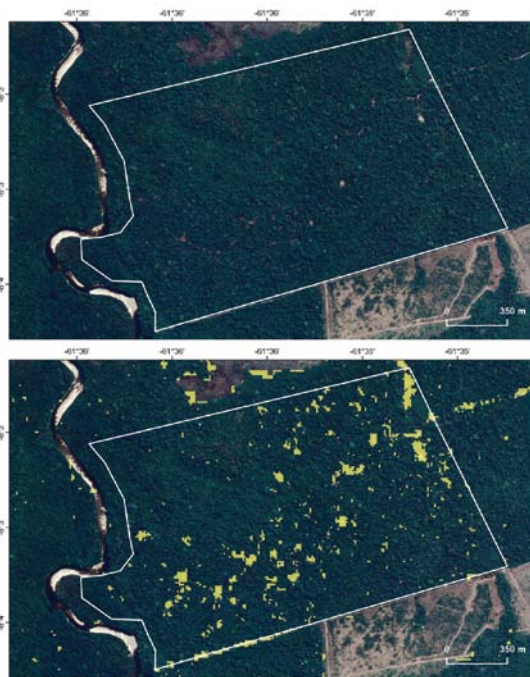
155 points d'échantillonnage au sein des diverses infrastructures d'exploitation, comme suit: aires de déchargement de grumes = 30 points de données; trouées d'abattage = 61; routes d'exploitation = 32; et pistes de débardage = 32. Le recours à des images satellite de Sentinel-2 a été le moyen le plus efficace pour détecter les aires de déchargement de grumes (93,3 pour cent des points de données détectés), suivi des trouées d'abattage (47,5 pour cent). Le travail de cartographie s'est toutefois montré moins efficace pour détecter les routes d'exploitation (25 pour cent) et les pistes de débardage (6,3 pour cent). Bien que les routes d'exploitation aient présenté un faible niveau de détectabilité à l'aide de cette méthode, elles étaient clairement reconnaissables dans les compositions RGB (bandes 12,8, 4) à partir de l'interprétation visuelle. Les pistes de débardage, qui sont quasiment indétectables au moyen de capteurs optiques de télédétection, ont été validées comme étant des «perturbations sous la canopée».

Tableau 1: Superficie exploitée et son pourcentage cartographié au moyen de données de Sentinel-2

Site d'étude	Superficie totale de l'unité en GDF (ha)	Superficie exploitée cartographiée (ha)	Pourcentage de la superficie exploitée (%)
1	266	13,6	5,10
2	374	7,14	1,91
3	512	25,2	4,93
4	391	17,1	4,39
5	681	19,3	2,83
6	125	14,5	11,6
7	1009	66,5	6,59
Total	3358	164	4,87

Conclusion

Les répercussions des activités d'exploitation forestière cartographiées dans la présente étude se sont avérées faibles comparées à celles de l'exploitation conventionnelle (impact élevé) et de l'exploitation forestière illicite (Tritsch et al., 2016), ce qui confirme l'importance de promouvoir la GDF dans la région de Santo Antônio de Matupi. De récentes recherches montrent que les plans de GDF sont peu appliqués dans l'État du Pará (Brancalion et al., 2018). Par conséquent, nous pensons que pour concrétiser la GDF, la démarche impliquera nécessairement un système de suivi cohérent et transparent qui mette les données à la disposition du public. Cet article montre que les données de Sentinel-2 sont susceptibles de contribuer à cette fin.



Détecteur d'exploitation forestière: En haut: image d'une unité de GDF en exploitation sélective en 2017 (image de très haute résolution de *Google Earth*). En bas: la carte finale de classification dérivée d'imagerie de Sentinel-2 avec les zones en exploitation sélective en jaune (carte de fond de *Google Earth* pour comparaison). Carte: T. A. Lima

Remerciements

Les auteurs remercient les autorités de l'État d'Amazonas et l'IPAAM pour leur soutien logistique au cours de l'étude de terrain; les analystes de l'IPAAM Aline dos Santos Britto et Raimundo Saturnino de Andrade pour leur aide dans le recueil de données sur le terrain; et les forestiers Fabio Azevedo, Thuany Bitencort et Marilia Caporazzi pour leur appui logistique à Santo Antônio do Matupi. Ces travaux de recherche ont été financés par le Programme de bourses de l'OIBT, l'IPAAM et la *Idea Wild Foundation*. Ils font partie de la thèse de doctorat de Thais Lima, qui est financée par l'Université de Colombie britannique à Vancouver, au Canada.

Bibliographie

- Asner, G.P., Knapp, D.E., Broadbent, E.N., Oliveira, P.J.C., Keller, M. & Silva, J.N. 2005. Selective logging in the Brazilian Amazon. *Science* 310: 480–482. DOI: 10.1126/science. 1118051
- Brancalion, P.H.S., de Almeida, D.R.A., Vidal, E., Molin, P.G., Sontag, V.E., Souza, S.E.X.F. & Schulze, M.D. 2018. Fake legal logging in the Brazilian Amazon. *Science Advances* 4(8): eaat1192. DOI: 10.1126/sciadv.aat1192
- Langner, A., Miettinen, J., Kukkonen, M., Vancutsem, C., Simonetti, D., Vieilledent, G., Verhegghen, A., Gallego, J. & Stibig, H.-J. 2018. Towards operational monitoring of forest canopy disturbance in evergreen rain forests: a test case in continental Southeast Asia. *Remote Sensing* 10 (4): 544. DOI: 10.3390/rs10040544
- Tritsch, I., Sist, P., Narvaes, I., Mazzei, L., Blanc, L., Bourgoin, C., Cornu, G. & Gond, V. 2016. Multiple patterns of forest disturbance and logging shape forest landscapes in Paragominas, Brazil. *Forests* 7: 315. DOI: 10.3390/f7120315

Tendances du marché

Les panneaux en bois peuvent-ils aider à ralentir le réchauffement du globe ?

par **Morwenna Spear**

Centre des biocomposites
Bangor, Galles du Nord
Royaume-Uni



Du carbone sous clé: Une maison individuelle à ossature en bois peut stocker jusqu'à 13 tonnes de carbone piégé. *Photo: iStock/kummeleon*

L'emploi du bois dans le bâti et les atouts esthétiques de l'aspect naturel du bois, en particulier des bois lamellés croisés (CLT) ont suscité ces derniers temps beaucoup d'intérêt. Quasiment pas une semaine ne s'écoule au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (R-U) sans que l'on n'entende parler d'un nouvel exemple remarquable d'innovation ou de construction durable faisant appel au bois.

Il est vrai d'affirmer que l'on commence en général à s'intéresser à ce que le bois peut offrir. La vitesse de livraison que permettent d'assurer les méthodes modernes de construction, telles que les ossatures en bois et les CLT, offre des avantages. Et puis il y a la pénurie de compétences en construction et la possibilité de se re-former ou d'inculquer de nouvelles compétences grâce aux techniques d'assemblage que nécessitent les systèmes de construction utilisant des ossatures en bois et des panneaux structurels isolants. Il n'est donc pas étonnant que le secteur des ossatures en bois ait enregistré une croissance régulière et que celles-ci soient aujourd'hui utilisées dans 28 pour cent des mises en chantier de logement au R-U!

Les profanes se rendent également compte de ce que nous (les professionnels du secteur commercial du bois) prenons parfois pour une évidence: à savoir que le bois est une ressource durable. Or, je pense que nous avons plus de chances de l'oublier dans le secteur des panneaux dérivés du bois que pour tous les autres produits forestiers.

La raison en est que, en fait, les lamellés OSB sont dissimulés dans les structures murales, et les panneaux de particules ou de fibres de moyenne densité sont cachés sous les plis de tel ou tel lamellé à la mode cette saison. Il est donc facile d'oublier que ces panneaux procurent un service, semaine après semaine, dans nos habitations, notre mobilier et nos espaces de travail.

Nous sommes également enclins à oublier les quantités de carbone que ces panneaux ne rejettent pas dans l'atmosphère. Les forêts piègent le dioxyde de carbone lorsque les arbres croissent et développent le bois dans leur tige, racines et branches.

On a beaucoup parlé du rôle des forêts à cet égard et de la prise en compte des réservoirs de carbone forestier. Mais il existe aussi un réservoir de carbone piégé dans le bois et les panneaux de nos habitations.

Une récente étude menée par notre Centre des biocomposites a montré qu'une maison individuelle à ossature en bois pouvait contenir environ huit tonnes de bois (simplement dans ses éléments structurels), dont deux tonnes environ dans les panneaux dérivés du bois. Au total, elle peut donc stocker jusqu'à 13 tonnes de carbone piégé.

Une fois bâtie, cette maison à ossature en bois durera probablement plus longtemps que les 60 années pour lesquelles elle est conçue. Admettons qu'elle restera debout pendant un siècle avant que le quartier où elle se situe ne soit redéveloppé: ce seront donc cent années au cours desquelles le volume de dioxyde de carbone sera stocké, au lieu d'être dans l'atmosphère.

C'est la raison pour laquelle le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat a commencé à intégrer dans ses calculs du carbone le carbone séquestré dans les produits bois récoltés. C'est aussi pourquoi les comités responsables des normes commencent à saisir pourquoi il faudrait faire mention du carbone séquestré concernant les matériaux de construction.

Dans un souci de clarté, il faudrait que le volume de carbone piégé soit communiqué séparément du carbone incorporé. Mais il serait extrêmement souhaitable que les avantages du stockage du carbone associés aux bois et matériaux dérivés soient reconnus au même titre que les émissions de carbone découlant de leur production et de leur emploi.

Des changements sont également en cours dans le secteur de la construction. Au R-U, la Méthode d'évaluation environnementale du Centre de recherche sur la construction (BREEAM) a été révisée en 2018 pour y inclure une analyse du cycle de vie prenant une forme plus détaillée qu'auparavant, ce qui signifie que les concepteurs et ingénieurs sont davantage sensibilisés à la notion de carbone incorporé.

L'Institut royal des experts géomètres (RICS) a publié des orientations sur le calcul des profils environnementaux de produit (PEP) se rapportant à l'intégralité d'un édifice, ce qui a ici aussi pour effet de davantage sensibiliser au profil environnemental d'un bâtiment. Les PEP préparés par les fabricants dans le secteur des panneaux bois seront utilisés pour ces calculs.

C'est donc le moment idéal de se rappeler que les panneaux dérivés du bois font partie intégrante de nos systèmes de construction, qui offrent non seulement des bâtiments à plus faible empreinte carbone, mais aussi un réservoir non négligeable de carbone séquestré.

Cette version est adaptée d'un article publié dans le numéro de décembre 2018-janvier 2019 de *Wood Based Panels International* et en ligne sur www.wbpionline.com/features/can-panels-help-slow-global-warming-6910450

Le point sur la filière mondiale du contreplaqué

par **Richard F. (Dick) Baldwin**
et **Richard W. (Rich) Baldwin**

Le tableau ci-dessous montre comment a évolué la part de la production mondiale de contreplaqués entre 1967 et 2017, par région. La Chine a fabriqué 73,1 pour cent du volume mondial de contreplaqués en 2017, le reste de l'Asie en produisant 15,4 millions de m³, la part totale de l'Asie atteignant 82,7 pour cent (comparée à 20,8 pour cent en 1967 et 51,4 pour cent en 1997). L'Amérique du Nord a, elle, produit 6 pour cent des contreplaqués mondiaux en 2017, le reliquat ayant été fabriqué par quelques pays d'Europe et d'Amérique du Sud.

La filière nord-américaine a été redimensionnée durant la Grande dépression. L'entreprise *Georgia Pacific* a définitivement fermé 13 des 22 usines qu'elle exploitait dans le sud-est des États-Unis tandis que d'autres fabricants de l'ouest et du sud-est (principalement, la Colombie-Britannique, l'Oregon et le Washington) ont aussi fermé des usines à cette époque.

La capacité annuelle de production des usines nord-américaines de contreplaqués de résineux et de feuillus s'élève aujourd'hui à environ 17 000 m³, celle de résineux avoisinant 80 pour cent de la capacité nominale cumulée, contre 50 pour cent pour les feuillus.

Une mutation qui se poursuit

Compte tenu de la croissance de l'économie chinoise qui s'essouffle, de l'offre contrainte en fibres ligneuses et de l'offre nord-américaine qui parvient globalement à satisfaire la demande, la croissance de la production et de la consommation asiatiques ne saurait se poursuivre au rythme actuel. Des évolutions sont donc inévitables dans ces deux régions. Quel sera alors l'avenir de la filière en Asie, en Amérique du Nord et dans le reste du monde, et quelle sera la teneur des changements à venir?

Pour le consommateur, le contreplaqué demeure un produit irremplaçable en raison de ses qualités de résistance et d'aspect qui sont difficiles à retrouver dans d'autres matériaux. Réussir à équilibrer l'offre et la consommation en Amérique du Nord, tout en continuant à augmenter les volumes ailleurs, dépendra de plusieurs facteurs, dont la conjoncture économique en général et la force relative du dollar des États-Unis.



Pli sur pli : Des ouvrières manipulent des feuilles de placage dans une usine de contreplaqués en Côte d'Ivoire Photo: R. Carrillo/OIBT

L'un des modèles qui se met en place pour étendre la filière nord-américaine fait place à la technologie élémentaire du contreplaqué, mais laisse une plus grande place aux placages et composants adhésifs, qui sont des éléments cruciaux. Le contreplaqué que l'on connaît depuis plus de cent ans reste un produit majeur, mais, dans le même temps, une nouvelle génération de technologies du placage apparaît. En témoignent les lamibois (LVL), conçus pour offrir une très grande résistance et autres valeurs. À l'instar de ce qui se passe pour les OSB qui supplantent les revêtements en contreplaqué, il est maintenant courant que les LVL remplacent les poutres structurales en bois, acier ou béton dans la construction. Aujourd'hui qu'ils sont bien acceptés en Amérique du Nord, le reste du monde est disposé à utiliser les LVL. La technologie du contreplaqué galvanise le développement d'autres produits dérivés des panneaux de placage.

Extrait d'une étude exhaustive publiée dans le numéro de *Wood Based Panels International* de décembre 2018-janvier 2019, également disponible sur: www.wbpionline.com/features/global-plywood-industry-update-6908934

Production mondiale de contreplaqués, par région (1967-2017) (en milliers de m³)

Année	Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Europe	Océanie	Total
1967	227	15 049	470	5556	5304	128	26 734
1977	406	20 897	996	13 249	5807	128	41 483
1987	592	23 639	1500	19 153	5466	180	50 530
1997	538	19 435	2147	28 816	4770	361	56 067
2007	856	15 343	5314	62 251	7695	579	92 038
2017	862	12 221	5087	132 791	9026	588	160 575

Un tour de table

Une étude récente du Mécanisme de surveillance indépendante du marché a évalué les répercussions de la légalité des bois sur le secteur du mobilier en bois de l'Union européenne

par **George White**

georgecwhite@binternet.com



À vous de jouer: Une table de jeu d'échecs en bois tropical provenant du Guatemala. Photo: Instituto Nacional de Bosques, Guatemala

Dans l'Union européenne (UE), la filière du meuble est l'un des secteurs majeurs impliqués dans le commerce de produits forestiers originaires de pays qui ont signé ou négocient un accord de partenariat volontaire (APV) avec l'UE. Les meubles d'assemblage en bois représentent systématiquement près de 40 pour cent de la valeur totale des bois et produits dérivés que l'UE importe depuis ses pays partenaires d'un APV, lesquels alimentent également ses fabricants de meubles en matériaux bois bruts, dont grumes, sciages, moulures, placages et contreplaqués. Dans cette filière, les canaux de distribution et les facteurs qui pèsent sur la compétitivité sont toutefois distincts de ceux à l'œuvre dans le secteur traditionnel de l'import de bois.

Un rapport antérieur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et du Mécanisme de surveillance indépendante du marché (OIBT & SIM, 2017) avait conclu qu'«il est nécessaire d'accroître significativement la couverture dans d'autres secteurs, en particulier la fabrication et vente au détail de meubles, et les produits de charpenterie et bois d'ingénierie». L'étude dont il est question ici a donc été conduite afin de disposer d'un référentiel plus complet pour le suivi SIM à long terme des tendances dans le secteur du meuble en bois, et de structurer ce suivi.

L'étude est articulée autour d'une série d'entretiens partiellement structurés qui ont été réalisés en avril et mai 2018 par le réseau de correspondants nationaux du mécanisme SIM, auprès de représentants de 47 entreprises implantées sur les sept grands marchés européens: Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Tous confondus, ces pays représentent 83 pour cent des meubles que l'UE importe de pays APV. On estime que l'UE compte 130 000 entreprises de meubles et qu'environ 90 pour cent du mobilier qui y est consommé sont fabriqués en Europe. Par conséquent, les exportateurs basés dans des pays APV arrivent sur un marché encombré et farouchement compétitif.

Les entreprises qui ont participé à notre étude représentent un large échantillon de la chaîne de valeur à travers ces sept pays, depuis les très grands détaillants de meubles jusqu'aux fabricants et distributeurs de taille moyenne. La gamme d'articles couverts

inclut le mobilier d'intérieur de tous types et les meubles d'extérieur; en outre plusieurs entreprises importent des matériaux bruts tels que sciages et panneaux, ainsi que des éléments de meubles, qui servent à fabriquer des meubles dans l'UE.

Les entreprises sondées s'approvisionnent actuellement – où se sont approvisionnées – auprès de neuf des 14 pays partenaires d'un APV. L'Indonésie est le pays APV le plus plébiscité (en termes de relations commerciales), suivie du Viet Nam et de la Malaisie. Dans l'ensemble, les meubles en bois que les entreprises interviewées achètent proviennent de Chine.

Sachant que l'on dénombre au total plus de 850 fournisseurs de meubles extérieurs à l'UE, nous avons demandé aux entreprises de nous donner leur sentiment sur la qualité, les prix, les délais entre la commande et la livraison, la logistique (la facilité de faire circuler les produits) et la gamme de produits disponibles à partir de divers pays et régions. S'agissant de comparer ces variables d'un pays à l'autre, il est clairement apparu que les pays européens de l'est et de l'ouest membres de l'UE ont été estimés être les plus compétitifs à l'aune de la série de critères considérée. La troisième région la plus compétitive a été celle des pays d'Europe de l'est non membres de l'UE. Enfin, le Viet Nam, l'Indonésie et la Chine sont arrivés juste derrière.

L'étude comportait aussi des questions sur les politiques d'achat. Environ un quart (11 sur 47) des entreprises sondées ont dit ne pas appliquer de politique environnementale d'achat. Quant à celles qui le font, l'aspect primordial est une exigence de «légalité» ou de conformité aux législations concernant l'origine ou le commerce du bois (20 entreprises); les autres (16 entreprises) sont favorables à la certification, avec une préférence pour le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) et/ou le Conseil de bonne gestion forestière (FSC).

Quarante-cinq pour cent des entreprises interrogées (qui se fournissent généralement en Indonésie) ont dit accorder de la valeur aux produits porteurs d'une autorisation FLEGT (Plan d'action relatif à l'application des législations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux). En sus, 19 pour

cent ont confié que le régime FLEGT pourrait jouer un rôle dans leurs décisions d'achat s'il était en vigueur dans d'autres pays. Dans l'ensemble, les entreprises interrogées se sont montrées positives à l'égard du processus FLEGT, à cette nuance près qu'elles aient quasiment toutes regretté l'absence d'une offre en produits FLEGT de la part de pays autres que l'Indonésie. Certaines entreprises ont avoué être peu convaincues que le processus FLEGT ait donné lieu à des améliorations sur place en termes de gouvernance forestière. Le principal avantage cité par celles favorablement disposées envers le régime d'autorisation FLEGT a concerné le lien entre le Règlement sur le bois de l'UE (RBUE) et le processus simplifié de diligence raisonnée.

Nous avons aussi demandé aux entreprises sondées de donner leur point de vue sur les perspectives des bois tropicaux dans le commerce du meuble européen. Quarante-trois pour cent ont estimé que le marché des bois tropicaux irait croissant ou se stabiliserait dans les dix années à venir, contre 32 pour cent jugeant que la demande et les volumes allaient s'amenuiser (25 pour cent n'ont exprimé aucune opinion). La vaste gamme de matériaux autres et les attitudes des consommateurs et prescripteurs à l'égard des bois tropicaux ont été considérés comme étant les principaux facteurs qui leur sont défavorables.

C'est la mode qui dicte en grande partie le style et le design du meuble en bois, le consommateur final étant destiné à acheter 80 pour cent de la production. Un réseau complexe de facteurs interdépendants détermine le choix du bois ainsi que ses teintes et caractéristiques connexes. Les consommateurs, détaillants et fabricants ont à leur disposition une gigantesque palette d'options pour les matériaux et il n'est plus garanti que le bois en soi sera choisi dans le meuble. Les détaillants et fabricants mettent plus ou moins en avant le bois certifié et les bois tropicaux certifiés. Les bois porteurs d'une autorisation FLEGT ont certes un rôle à jouer, mais uniquement au niveau du commerce inter-entreprises.

Le rapport formule les préconisations suivantes:

- Réduire la bureaucratie qu'implique le processus d'importer des bois sous autorisation FLEGT afin d'optimiser les avantages d'en faire commerce pour les opérateurs.
- Encourager les entreprises qui n'utilisent pas encore de bois sous autorisation FLEGT à le faire.
- Montrer les avantages du dispositif indonésien du régime d'autorisation FLEGT pour générer de la confiance.
- Préciser quels sont, au sein du commerce, les impacts et résultats des bois sous autorisation FLEGT et des systèmes de vérification de la légalité du bois.
- Accélérer l'introduction des offres en bois porteurs d'une autorisation FLEGT originaires d'autres pays partenaires d'un APV.

Bibliographie

ITTO & IMM 2017. *FLEGT VPA partners in EU timber trade 2014 to 2016: main report*. OIBT, Yokohama, Japon, et Independent Market Monitor (IMM).

Cet article est un résumé de la publication: White, G. 2018. *A tabling of views: scoping study for assessing the impacts of timber legality on the European Union's wood furniture sector and the associated tropical timber trade*. N° 47 de la Série technique de l'OIBT. OIBT, Yokohama, Japon (disponible en anglais sur: www.itto.int/fr/technical_report).

Quoi de neuf sous les tropiques?

Préparé par
Ken Sato

L'Afrique centrale va recevoir 20 millions d'euros de l'Union européenne pour les forêts du bassin du Congo

L'Union européenne (UE) a signé trois contrats de subvention d'une valeur totale de 20 millions d'euros destinés à aider à financer les efforts de conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo, selon un article de Jean-Marie Takoueu publié dans *Afrik 21*. Une partie de cette enveloppe ira au parc national de Virunga, en République démocratique du Congo, où vivent des populations de gorilles et d'éléphants qui sont menacées par le braconnage et les conflits entre groupes armés. Dans le cadre de l'action menée pour répondre à ce problème, l'Alliance Virunga améliore l'accès à l'électricité de 4 millions d'habitants vivant dans les communautés riveraines du parc. L'Alliance prévoit aussi de s'attaquer au commerce de charbon de bois, la principale source de financement de certains groupes armés qui prospèrent dans la région. Les contrats relatifs à ces travaux ainsi que d'autres ont été signés à Bruxelles à la fin de 2018 lors de la 18^e réunion des Parties au Partenariat pour les forêts du Congo.

Pour en savoir plus: www.afrik21.africa/en/central-africa-eu-grants-e20-million-for-biodiversity-protection

Le système de traçabilité améliore la gouvernance des forêts au Panama

Un système de traçabilité du bois a récemment été mis en place dans le Darién, au Panama, grâce à un projet financé par l'OIBT et exécuté par le WWF-Panama en collaboration avec le Ministère panaméen de l'environnement. Ce dispositif, qui sert à effectuer le suivi des bois depuis la forêt jusqu'au consommateur, a d'ores et déjà permis de réduire les opérations forestières illégales, avec des avantages pour les forêts, les gestionnaires, les entreprises et le Ministère.

Pour visionner une vidéo du projet: www.youtube.com/watch?v=zlqV-sx5a38&t=3s

Les permis de plusieurs entreprises camerounaises d'exploitation forestière suspendus suite à des activités illicites

La Note d'information aux autorités compétentes qui sont chargées de veiller à l'application du Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) a communiqué en septembre dernier que plusieurs entreprises faisant l'objet d'une enquête dans le cadre du Suivi indépendant externe standardisé au Cameroun avaient eu leur permis d'exploitation suspendu en raison de leurs activités illégales. Divers défauts de conformité ont été constatés chez ces entreprises en lien avec les normes d'exploitation, la falsification de documents d'exploitation forestière, des coupes excédant la limite réglementaire et la suspicion de prélèvements non autorisés dans les forêts nationales.

Source: http://ec.europa.eu/environment/forests/pdf/Briefing_note_Sept_-_Oct_2018_Public.pdf

Les trafiquants de faune prospèrent à la frontière entre le Belize et le Guatemala

Le procureur en charge des délits environnementaux au Guatemala a révélé l'existence de «structures criminelles» dans la zone frontalière entre le Belize et le Guatemala impliquant des agriculteurs, des intermédiaires, des agents publics et des financiers asiatiques, selon un article de Rodrigo Dobranes publié sur le site web *Mongabay* au début de mars dernier. Le bois de rose, une essence précieuse exportée en Asie, est l'une des cibles de l'exploitation forestière et du commerce illicites,

aux côtés du macaque rouge et du perroquet. Les experts et responsables consultés pour les besoins de l'article ont admis que les problèmes dans la zone adjacente, une bande de 1 km de part et d'autre de la partie contestée de la frontière entre le Belize et le Guatemala, pouvaient être attribués aux trois problématiques suivantes: la pauvreté, la corruption et l'ancien litige frontalier entre les deux pays qui porte sur une surface de 12 000 km².

Source: *ITTO Tropical Timber Market Report*, 23:4, 16–28 February 2019 (www.itto.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=5955&no=1).

Au Pérou, l'alliance institutionnelle va renforcer la gestion des forêts et de la faune

Au Pérou, le Service national des forêts et de la faune (SERFOR) et l'Agence de supervision des ressources forestières et de la faune (OSINFOR) ont signé un accord de coopération interinstitutionnelle afin de permettre l'échange d'expériences et d'informations sur la supervision, le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles. Ces deux organismes prévoient de faire usage de cet accord pour renforcer leurs fonctions et accroître l'efficacité dans le but d'atteindre leurs objectifs institutionnels.

Source: *ITTO Tropical Timber Market Report*, 23:4, 16–28 February 2019 (www.itto.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=5955&no=1).

Les forêts tropicales secondaires renouent avec la diversité de leurs essences en l'espace de 50 ans

Selon une étude publiée en mars dans *Science Advances* par Danaë Rozendaal et ses co-auteurs, les forêts tropicales de recré qui repoussent sur des terres agricoles abandonnées nécessitent une durée médiane de cinq décennies pour renouer avec la diversité des essences que présente une forêt de croissance ancienne (atteignant 80 pour cent de rétablissement au terme de 20 années). Il faut toutefois des siècles avant que la composition des essences ne se rétablisse intégralement. Pour conserver la biodiversité dans les paysages tropicaux qui ont été modifiés par l'humain, les auteurs préconisent d'adopter une stratégie double qui maintienne les forêts d'ancienne croissance et les forêts secondaires riches en essences.

Pour en savoir plus: <http://advances.sciencemag.org/content/5/3/eaau3114>

Le Brésil reçoit 96 millions \$EU pour avoir réduit sa déforestation

Le Brésil est le premier pays à recevoir des ressources financières du Fonds vert pour le climat (FVC) pour avoir réduit ses émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation. Cette enveloppe allouée par le FVC est basée sur les résultats que le Brésil a enregistrés dans le biome amazonien en 2014-2015, tels qu'ils ont été validés par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Si ce versement ne représente qu'une petite fraction du volume de résultats communiqué par le Brésil en 2014-2015, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) précise néanmoins qu'il jouera un rôle majeur en permettant de piloter un nouveau programme appelé «Floresta», lequel sera axé sur la restauration des écosystèmes, la prévention de la dégradation des forêts et des incitations en faveur des services écosystémiques dans le biome amazonien.

Source: www.undp.org/content/undp/en/home/news-centre/news/2019/Brazil_receives_USD_96_million_for_having_reduced_its_deforestation.html

Parutions récentes

Préparé par
Ken Sato

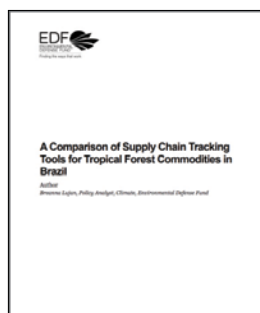


White, G. 2018. EU voluntary private-sector timber procurement policies & the role of FLEGT licensing: an IMM study. ITTO, Yokohama, Japon.

Disponible en anglais sur: www.ito.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=5962&no=1&disp=inline

L'adoption de politiques d'achat en matière de bois dans le secteur privé est répandue dans

l'hémisphère nord ainsi que dans les entreprises d'envergure mondiale. Une nouvelle étude spéciale du *Independent Market Monitor* (mécanisme de surveillance indépendante du marché, SIM) a recensé plus d'une centaine d'organisations, d'outils, d'initiatives, de modèles et de séries d'orientations susceptibles d'influer sur les politiques d'achat des entreprises dans l'Union européenne (UE). Elle a évalué soixante-cinq de ces potentielles sources d'influence pour identifier les états d'esprit favorables ou les soutiens à des indicateurs cruciaux tels que la certification, la conformité aux réglementations ou le régime d'autorisation FLEGT (Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux).

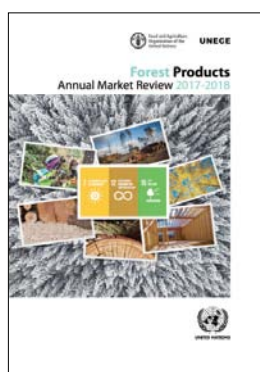


Lujan, B. 2018. A comparison of supply chain tracking tools for tropical forest commodities in Brazil. Environmental Defense Fund, New York, États-Unis.

Disponible en anglais sur: www.edf.org/sites/default/files/documents/Supply_Chain_Tracking_Tools.pdf

Ce rapport se livre à une comparaison exhaustive des outils

de traçabilité des chaînes d'approvisionnement qui sont en usage au Brésil concernant trois produits forestiers tropicaux: bétail, soja et bois. Outre les objectifs, les méthodologies, la portée et le coût de chacun des outils qui sont examinés en détail, le rapport décrit les avantages et les défis propres à chaque dispositif, et en donne un comparatif complet. Il renseignera les entités du secteur privé, d'autres acteurs des chaînes d'approvisionnement et les consommateurs sur les divers outils de suivi des chaînes d'approvisionnement qui sont en place pour aider à réduire et à éliminer la déforestation dans la production de produits forestiers d'origine tropicale. Il servira également de guide aux entreprises pour les aider à déterminer les outils qui sont les mieux adaptés pour augmenter la transparence et la traçabilité des chaînes d'approvisionnement.



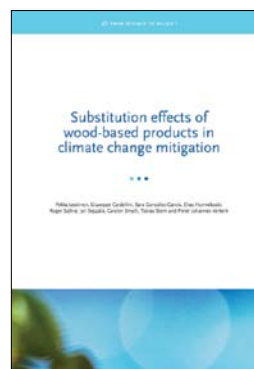
UNECE. 2018. Forest products annual market review 2017-2018. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Genève, Suisse

Disponible en anglais sur: www.unece.org/fileadmin/DAM/timber/publications/FPAMR2018.pdf
ISBN: 978-92-1-117174-7

Ce rapport offre une analyse complète des marchés de la région CEE-ONU (qui comprend l'Europe, la Communauté des États

indépendants et l'Amérique du Nord) et décrit les principales influences externes à la région qui sont à l'œuvre. Il couvre une large gamme de produits forestiers, depuis la forêt jusqu'à l'utilisateur final: des bois

ronds et produits primaires transformés jusqu'aux produits à valeur ajoutée et aux logements. Les chapitres qui exploitent les statistiques analysent les marchés des matières brutes bois, sciages de conifères, sciages de feuillus, panneaux dérivés du bois, papier, carton et pâte de bois. D'autres chapitres analysent les politiques et marchés de la dendroénergie. Les séries de données exhaustives qui ont été recueillies sous-tendent cette analyse. Ce rapport souligne le rôle des produits forestiers durables sur les marchés internationaux et passe en revue les politiques en matière de forêt et produits forestiers ainsi que les facteurs et tendances majeurs. Y sont également analysés les effets de la conjoncture économique sur les marchés des produits forestiers.



Leskinen, P., Cardellini, G., González-García, S., Hurmekoski, E., Smyth, R., Seppälä, J., Stern, T. & Verkerk, P.J. 2018. Substitution effects of wood-based products in climate change mitigation. From Science to Policy No. 7. Institut européen des forêts, Joensuu, Finlande.

Disponible en anglais sur: www.efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2018/

efi_fstp_7_2018.pdf ISBN 978-952-5980-69-1

Dans cette étude sont examinées les plus récentes connaissances dont l'on dispose sur les effets des émissions de gaz à effet de serre que génèrent divers produits bois comparés à ceux d'autres matériaux. Elle répertorie également les lacunes de la recherche qui devraient être comblées afin de mieux comprendre les effets de la substitution du bois à d'autres matériaux.



Besseau, P., Graham, S. & Christophersen, T. (eds.) 2018. Restoring forests and landscapes: the key to a sustainable future. Partenariat mondial sur la restauration des forêts et paysages, Vienne, Autriche.

Disponible en anglais sur: www.forestlandscaperestoration.org/sites/forestlandscaperestoration.org/files/resources/GPFLR_FINAL%2027Aug.pdf

ISBN: 978-3-902762-97-9

Cette publication contient des éléments factuels, chiffres et messages cruciaux visant à encourager l'investissement dans la restauration des forêts et paysages, ce en vue d'intensifier l'action menée en la matière. Elle indique aussi comment atteindre les objectifs à l'horizon 2020 et 2030 et exploiter les plateformes régionales et mondiales pour optimiser la collaboration.

Réunions

Réunions de l'OIBT

10-12 avril 2019

Atelier national FAO-OIBT relatif aux statistiques sur les produits forestiers au Viet Nam

(Uniquement sur invitation)

Da Nang (Viet Nam)

Renseignements: FPS@fao.org

Le but de cette réunion, qui sera co-organisée par l'OIBT et la FAO, est de renforcer, au plan national et international, la collaboration du Viet Nam en matière de statistiques sur les produits forestiers.

11-13 juin 2019

Deuxième réunion du Groupe d'experts sur la restauration des paysages forestiers en région tropicale

(Uniquement sur invitation)

Lüderenalp (Suisse)

Renseignements: ma@itto.int

Au cours de cette réunion seront entre autre passés en revue les concepts et démarches à l'œuvre dans la restauration des paysages forestiers tropicaux dégradés, dont les objectifs de gestion et les stratégies d'investissement de moyen à long terme.

2-7 décembre 2019

55^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Lomé (Togo)

Rens.: www.itto.int/events/event/id=5400

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit une fois par an pour discuter de questions liées au commerce légal des bois tropicaux et à la gestion durable des forêts tropicales. Les sessions du Conseil sont ouvertes aux délégués officiels et aux observateurs accrédités.

19-23 mai 2019

Un siècle d'inventaires nationaux forestiers: Étayer les décisions passées, présentes et futures

Oslo (Norvège)

Rens.: <https://nibio.pameldingsystem.no/nfi100years>

20-22 mai 2019

4^e Congrès mondial de l'agroforesterie Montpellier

(France)

Rens.: <https://agroforestry2019.cirad.fr>

22-24 mai 2019

Les forêts urbaines:

Le plein d'énergie

Cologne (Allemagne)

Rens.: <https://efuf2019.wordpress.com>

23 mai-3 juin 2019

18^e Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

Colombo (Sri Lanka)

Rens.: www.cites.org/eng/cop/index.php

27-31 mai 2019

LIGNA 2019

Hanovre (Allemagne)

Rens.: www.ligna.de/home

16-29 juin 2019

Voyage d'investissement prospectif dans les activités forestières, agricoles et aquacoles en Équateur Équateur

Rens.: <https://danaevents.co.nz/2019ecuador>

17-21 juin 2019

Semaine de la foresterie en Asie-Pacifique 2019

Incheon (République de Corée)

Rens.: AP-Forestry-Week@fao.org

22-23 juin 2019

GLF Bonn 2019

Bonn (Allemagne)

Rens.: <https://events.globallandscapesforum.org/glf-bonn-2019>

24-26 juin 2019

Gabon Wood Show 2019

Libreville (Gabon)

Rens.: www.gabonwoodshow.com

1-2 juillet 2019

Forum mondial sur la gouvernance des forêts

Londres (Royaume-Uni)

Rens.: www.illegal-logging.info/content/29th-global-forum-forest-governance-1-2-july-2019

9-18 juillet 2019

Forum politique de haut niveau sur le développement durable

New York (États-Unis)

Rens.: <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=4444>

1-3 août 2019

Forestrise 2019: Exposition internationale sur les industries du bois

Nagano (Japon)

Rens.: www.forestrise.jp

28-30 août 2019

7^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain

Yokohama (Japon)

Rens.: <https://ticad7.city.yokohama.lg.jp/english>

9-12 septembre 2019

30^e session de la Commission des forêts d'Amérique du Nord

Missoula (États-Unis)

Rens.: www.fao.org/forestry/31920

23 septembre 2019

Sommet sur le climat 2019

New York (États-Unis)

Rens.: www.un.org/en/climatechange

24-27 septembre 2019

21^e Colloque international sur les essais non destructeurs et l'évaluation du bois

Fribourg (Allemagne)

Rens.: www.iufro.org/science/divisions/division-5/50000/50100/50109/activities

29 septembre-5 octobre 2019

XXV^e Congrès mondial de l'IUFRO

Curitiba (Brésil)

Rens.: www.iufro2019.com

21-25 octobre

Forum de l'ATIBT

Shanghai (Chine)

Rens.: www.atibt.org

28 octobre-1^{er} novembre 2019

7^e Conférence internationale sur les feux de végétation

Campo Grande (Brésil)

Rens.: www.ibama.gov.br/wildfire2019-eng

4-7 novembre 2019

40^e session conjointe de la Commission européenne des forêts: 77^e réunion du Comité des forêts et de l'industrie de la CEE-ONU

Genève (Suisse)

Rens.: www.fao.org/forestry/efc/72568

11-22 novembre 2019

25^e session de la Conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Santiago (Chili)

Rens.: <https://unfccc.int/calendar>

30 novembre 2019

GLF Luxembourg 2019

Luxembourg

Rens.: <https://events.globallandscapesforum.org/glf-luxembourg-2019>

11-19 juin 2020

Congrès mondial de l'UICN sur la conservation

Marseille (France)

Rens.: Goska.Bonnaiveira@iucn.org

Autres réunions

6-10 mai 2019

14^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts

New York (États-Unis)

Rens.: www.un.org/esa/forests/forum/current-session/index.html

7 mai 2019

60^e session du Comité consultatif sur les industries forestières durables

Vancouver (Canada)

Rens.: Thais.LinharesJuvenal@fao.org

7-9 mai 2019

6^e Conférence annuelle de RISI sur l'investissement

Londres (Royaume-Uni)

Rens.: <https://events.risiinfo.com/investment-conference>

8-11 mai 2019

Conférence sur les forêts pour la santé publique

Athènes (Grèce)

Rens.: <https://fph2019.org>

8-12 mai 2019

49^e session du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

Kyoto (Japon)

Rens.: www.ipcc.ch/meeting-doc/ipcc-49

13 mai 2019

GLF Kyoto 2019

Kyoto (Japon)

Rens.: <https://events.globallandscapesforum.org/kyoto-2019>

